NOVEMBRE
2017
Numéro 62

LE TERROIR

www.mairie-cattenom.fr

MAGAZINE D'INFORMATION DE CATTENOM, HUSANGE ET SENTZICH

page 9
Enquête

page 55
La rentrée

sommaire

NOVEMBRE 2017 - Numéro 62

2 Actualités

23 Les travaux

30 Cattenom en fête

32 Culture ECVH

35 Les associations

55 Les écoles

72 Les pompiers

74 L'état-civil

- Édité par la Mairie de Cattenom : commission de coordination et d'information.
- Directeur de la publication : Dr Michel SCHIBI - Maire de Cattenom.
- Crédit photo : Commune de Cattenom, Guy Weinsberg.
- Conception et mise en pages : Guy Weinsberg Communication.
- Impression : Digit Offset
- Dépôt légal : ISSN 1268-4899.
- Ce numéro a été édité à 1600 ex.

éditorial

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Joli dalhia ! Cette belle fleur en couverture que vous avez sans doute vu fleurir aux quatres coins de notre village, symbolise en language des fleurs, n'est-ce-pas Jacqueline, la reconnaissance.

Ce n'est pas un hasard.

Cattenom s'embellit au fil des années et notre service "espaces verts", qui travaille sans relâche, y est pour beaucoup. Vivre dans un jardin naturel, nourri au Zéro phyto, quoi de plus pour votre sérénité !

Un nouveau pont ?

Pourquoi pas ! Faire un pont est souvent synonyme de congé, mais ce pont là est un feu vert de soulagement !
Je pense en effet à la construction du nouveau pont venant enjamber le bras de Moselle en direction de Kœnigsmacker. Les travaux ont pu commencer malgré un bouclage financier ardu.

Bientôt finies les longues files d'attente. Ce pont à double sens permettra en plus une traversée cyclable et piétonne en toute sécurité.

Vous le savez, les travaux occupent une place très importante dans la vie d'une municipalité et les financements, vous le lirez dans le rapport de la commission des finances, deviennent de plus en plus difficiles, ponctions de l'Etat obligent.

Toutefois, les taxes perçues par nos entreprises locales, nous permettent de garder la tête hors de l'eau. Ainsi, dans quelques semaines, votre épicerie locale assurera à nouveau son service de proximité.

Autre sujet de reconnaissance, la sécurité.

Bernard Dorchy s'y est attelé et propose, une enquête sur la règlementation de vitesse dans notre village (page 9). Prétez-y attention et donnez-nous votre avis.

Je ne vais pas détailler toutes les informations de votre magazine, il y aurait tant à dire et … la fin de l'année approche.

Aussi, je vous en souhaite bonne lecture.

C'est à vous maintenant d'œuvrer pour la préparation des fêtes : Saint Nicolas pour les petits, puis Noël et la Nouvelle Année pour tout le monde.

Que cette nouvelle année vous garde en bonne santé, à vous et à tous vos êtres chers, dans l'allégresse et la joie, comme le suggère un fois encore, le dahlia !

P.S. L'église Saint Martin de Cattenom étant en travaux, c'est l'église Saint Jacques de Sentzich qui assurera les offices et vous accueillera vendredi 1er décembre pour le Téléthon 2017.

Le Dr Michel Schibi
Maire de Cattenom

Par Michel SCHIBI - Bernard DORCHY - Christine ACKER - Daniel ACKER - Arnaud BEGIN - Laure BERTHELOT - Jacqueline CARON - Gaëlle FERRERA - Marie-Jeanne LANTIN Isabelle LACOSTE-RENAUD - Mauricette NENNIG - Bernard ZENNER et Guy WEINSBERG.

A Sentzich

Les chorales

Cérémonies du 14 juillet

Les gendarmes, le 40e RT et les pompiers

Michel Schibi et Rachel Zyrovnik, maire de Mondorff et conseillère départementale et les anciens combattants

A Cattenom

Les musiciens de CLC

Remise de diplômes à nos vaillants pompiers

Passation de commandement

du PSPG entre les trois capitaines

Nous gardons volontairement l'anonymat des capitaines pour des raisons de sécurité.

Le nouveau commandant remet à l'ancien commandant du PSPG un cadeau qui le ravit : une coiffe d'antan de la gendarmerie.

Placée à l'arrière de la mairie, la boîte à livres vous attend.

10 septembre : journée "Souvenir Français"

Les porte-drapeaux du Souvenir Français en présence du capitaine du 40e RT, du président de l'UNC de Cattenom, de nos pompiers et de notre Maire.

Emile Wallerich (à droite), président du Souvenir Français

Placée à l'arrière de la mairie, la boîte à livres vous attend.

Une boîte à livres

Une idée du CLJ

- **Je dépose un livre** Pour enfant ou tout public, roman, bande-dessinée ou documentaire, tous les livres sont les bienvenus. Ils sont simplement à déposer dans la boîte.
- **Je prends un livre** Servez-vous, c'est gratuit et pour tous. Alors, n'hésitez pas, ce livre vous attend.
- **Quelques conseils** Les livres doivent être en bon état pour être lu (les boîtes à livres ne sont pas des poubelles!). Attention : ces livres sont destinés à tous, n'y déposez pas d'ouvrage pour un public averti.
- **Une idée originale** Partagez vos émotions de lecteur en glissant un petit mot dans un ouvrage que vous avez aimé et que vous souhaitez partager.

Appel à candidature

pour le futur CLJ

La Ville de Cattenom a mis en place un Conseil Local des Jeunes. Alors, si tu as entre 10 et 15 ans et que tu habites Cattenom, n'hésite pas à te présenter au CLJ.

Sur les deux dernières éditions, les jeunes membres ont pu réaliser de nombreuses actions comme : une signalétique pour les parkings dédiés aux personnes à mobilité réduite, les jeux Inter-Villages, etc, etc...

Tu pourras ainsi être initié(e) à la citoyenneté, faire entendre ta voix et monter des projets dans ta commune. Les réunions auront lieu une fois par mois et de temps en temps, tu te réuniras en commission pour concrétiser tes actions.

Pour être candidat, tu peux envoyer un mail à la mairie (contact@mairie-cattenom.fr) ou y passer tout simplement avec ta candidature papier.

Infos administratives

Le PACS

La loi N° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle prévoit le transfert aux Officiers d'Etat civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité à compter du 1er novembre 2017.
Ainsi, à compter de cette date, les Officiers d'Etat civil (le Maire et ses adjoints) auront compétence pour enregistrer les nouvelles déclarations de PACS ainsi que pour enregistrer les modifications et les dissolutions de PACS dont la conclusion a fait l'objet d'un enregistrement par les tribunaux d'instance avant le 1er novembre 2017.
Toute personne désirant se pacser peut s'adresser en mairie pour retirer un dossier. Il sera nécessaire toutefois de prendre rendez-vous pour se pacser avec les pièces nécessaires demandées.

Téléthon 2017

Pour information et compte tenu des travaux à réaliser sur la charpente de l'église Saint Martin de Cattenom, le TELETHON 2017 aura lieu en l'église St Jacques de Sentzich le vendredi 1er décembre.

Balade thermique ?

Elle permet de visualiser et sensibiliser aux déperditions thermiques les habitations à l'aide d'une caméra infra-rouge.
Les particuliers qui souhaitent que le conseiller Energies prenne des clichés de leur logement avec la caméra thermique, s'inscrivent, puis sont conviés à la mairie pour étudier les images thermiques et bénéficier de conseils sur la rénovation énergétique.
Pour organiser une balade thermique, contactez Pierre-Antoine Czudakiewicz au 03 82 87 45 32 - mosellenord@eie-lorraine.fr

Déchèterie DE CATTENOM
Nouveaux horaires

Le service environnement de la CCCE a complété sa plage horaire d'ouverture de la déchèterie de Cattenom - Sentzich avec une ouverture le vendredi matin de 9h00 à 11h45.

RAPPEL DES HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE CATTENOM-SENTZICH

Jours	Horaires
Lundi	de 13h00 à 18h45
Mardi	de 10h00 à 11h45 et de 14h00 à 18h45
Mercredi	de 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 17h45
Jeudi	Fermeture
Vendredi	de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 18h45
Samedi	de 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 18h30

AVIS À LA POPULATION

Chers administrés, chers visiteurs,

Suite à une expertise des structures de la voûte de maintien du faux plafond de l'église de Cattenom, il a été constaté une fragilisation des éléments de cette structure liée à l'âge de l'édifice. Par mesure de sécurité il a été décidé la fermeture et l'interdiction d'accès à l'intérieur de notre église avant même l'exécution des travaux qui sont en cours d'étude. Nous vous tiendrons bien sûr informés de la durée de cette interdiction dès que nous serons en possession du planning des travaux de réfection.

Veuillez nous excuser de la gêne occasionnée par cette décision motivée par le souci de garantir votre sécurité.

Dr Michel SCHIBI
Maire de Cattenom

Nouveau

Le bus
de Cattenom

Depuis début octobre, la commune s'est dotée d'un bus pour le transport des élèves de Husange à Cattenom et de Sentzich à Cattenom ainsi que pour les sorties scolaires.
Monsieur **Roger LETULE**, demeurant à Cattenom, est employé comme chauffeur de ce bus.

Gens du voyage
Conduite à tenir

EXTRAIT DE LA PROCÉDURE ADMINISTRATIVE OFFICIELLE D'ÉVACUATION FORCÉE DES OCCUPATIONS ILLICITES DES PERSONNES DE LA COMMUNAUTÉ DES GENS DU VOYAGE

LES OCCUPATIONS ILLICITES DES PERSONNES DE LA COMMUNAUTE DES GENS DU VOYAGE

Les collectivités territoriales qui voient s'installer illégalement sur leur territoire des caravanes de gens du voyage peuvent demander au préfet de procéder, après mise en demeure, à l'évacuation forcée des résidences mobiles. Il s'agit d'une procédure d'exception, ouverte sans passer par le juge mais qui est strictement encadrée en vue de respecter les libertés publiques et les droits des intéressés.

Suite aux incidents de cet été, des mesures ont été prises par rapport à l'occupation illicite des personnes de la communauté des gens du voyage.

Une enceinte grillagée a été créée autour du terrain de foot de Sentzich pour empêcher la réunion de caravanes ou de résidences mobiles sur un terrain communal sans autorisation.

Une fiche action pour intervenir suite à une « Réunion de caravanes ou de résidences mobiles sur un terrain communal ou privé sans autorisation » a été réalisée au niveau du bureau municipal pour mieux répondre à l'avenir à cette problématique

Ce qu'il faut savoir

La commune de Cattenom possède **moins de 5 000 habitants**. De par la loi, elle ne dispose pas d'aires d'accueil pour les gens du voyage. Elle ne dispose donc pas de terrain et ne peut et ne doit pas fournir eau et électricité.
Par contre, la commune de Cattenom fait partie de la communauté de Commune (CCCE) de Cattenom qui comportent 20 communes. Parmi ces communes, celle d'Hettange-Grande possède plus de 5 000 habitants. A ce titre, elle dispose d'une aire d'accueil pour 8 caravanes.

Comme la commune de Cattenom est en conformité avec la loi dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, l'installation illicite peut nous conduire à procéder à une évacuation administrative forcée par le préfet (1). Nous l'avons mis en œuvre en septembre 2017. Néanmoins, la médiation est un préalable pertinent (Voir extrait de la procédure administrative officielle).

La médiation, un préalable pertinent

Avant d'engager une procédure d'expulsion, il est fortement recommandé de prendre contact dès le premier jour avec les gens du voyage, par le biais de procédures précontentieuses. La négociation par les élus, l'intervention des services de police et de gendarmerie pour faire des contrôles et réaliser au besoin une verbalisation pour non-respect de l'arrêté municipal d'interdiction de stationnement en dehors des aires aménagées s'il existe, mais aussi la médiation par le biais de la médiatrice sociale des gens du voyage. En effet, le recours à la médiatrice sociale des gens du voyage peut permettre de résoudre les difficultés rencontrées, et de réorienter le groupe installé illicitement vers une aire d'accueil ou un terrain de grand passage en vue d'un stationnement régulier.

Tous les éléments d'une installation (l'installation elle-même, les conditions d'installation, les conditions de dédommagement, etc) peuvent donner lieu à discussion sous l'égide de ce médiateur que les collectivités peuvent joindre soit directement, soit par l'intermédiaire de leur sous-préfecture ou de la préfecture (cabinet du préfet).

L'Etat participe activement au financement de cette mission et les collectivités sont invitées à y recourir autant que possible. La médiation a fait ses preuves.

Commission des finances

La commission des finances, Marie-Odile Becker et Christophe Gall.

La commission des finances s'est réunie à plusieurs reprises pour suivre notre budget en cours (dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissements) mais aussi proposer au conseil municipal des évolutions :

• Location des salles communales

Une révision des tarifs de location de nos salles communales et de son règlement à suivre pour les locataires a été examinée. Les nouveaux tarifs seront applicables au 1er janvier 2019. Leur évolution à la hausse pour les habitants de Cattenom et personnes extérieures est due à un déficit entre les dépenses réelles (chauffage eau, électricité, personnel pour entretien) et les recettes occasionnées. En effet, la révision des tarifs n'avait pas évolué depuis 2012.
Les nouveaux tarifs vous seront communiqués dans le prochain terroir.

• Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants dite THVL

Suite à une étude par un cabinet d'audit, il nous a été proposé de supprimer les 15% d'abattement sur les impôts locaux que le conseil municipal peut voter et de supprimer les exonérations des taxes foncières pour les nouveaux propriétaires durant les 2 premières années.

La commission des finances a proposé :

• de ne pas supprimer les 15 % d'abattements sur les impôts locaux afin de ne pas pénaliser davantage ceux qui vont continuer à en payer suite à la réforme de 2018.
• de garder l'exonération de deux ans sur la taxe foncière pour inciter les nouveaux propriétaires à construire, à acheter et rénover sur Cattenom.
• d'établir la mise en place d'une nouvelle Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants dite THLV.

Pourquoi la THLV ?
Nous constatons un nombre important de propriétés ou de logements non occupés sur Cattenom, Husange et Sentzich (140) et une baisse de nos effectifs dans nos écoles primaires.
La THLV est une incitation pour les propriétaires de biens libres de toute occupation à rénover, à vendre ou à louer à des loyers plus bas.
Une fiche détaillée précise les mesures d'application sur la mise en place de cette taxe. Elle est disponible en Mairie de Cattenom et le sera sur le site internet de la commune.

• Versement de subventions aux associations de Cattenom qui était resté en suspend depuis le printemps

Il s'agit du Sou des Ecoles et de l'Association des Parents d'Elèves du Collège qui se verront attribuer une subvention lors du conseil municipal du 15 novembre 2017.

Le conseil municipal a validé le choix proposé par la commission des finances sur ces trois points.

Chaufferie bois / filière bois : choix de la maîtrise d'ouvrage

Suite à l'appel d'offre lancé pour l'étude de mise en place de cette dernière, c'est la société SOMIVAL qui a été retenue afin de finaliser la première étude de faisabilité. La Commission de développement durable et le conseil municipal vont se prononcer sur les différentes solutions proposées. Le projet de réalisation se situe entre 18 à 24 mois.

Les colis de fin d'année

Les commissions des fêtes et des finances ont proposé la diminution du nombre de colis de fin d'année offerts aux personnes âgés de 60 ans et plus de la commune. En effet, toute personne participant au repas de Noël des aînés ne se verra plus octroyer de colis.

Tarif columbarium

Un nouveau tarif columbarium sera proposé lors du conseil municipal en date du 15 novembre 2017.

Café

Afin de maintenir le commerce de proximité et faire revivre le cœur du village, la commune a racheté le café, rue des Châteaux.
La réouverture est prévue courant 2018.
Il sera proposé un service de bar, brasserie et petite restauration.
Des travaux de remise aux normes sont programmés ainsi que des améliorations (accès PMR, peinture, électricité...).

L'état a prélevé plus de dix milliards d'euros aux collectivités locales. Cattenom est touchée de plein fouet par ces mesures par :

• **Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources** (**FNGIR**) permet de compenser pour chaque commune et établissement public de coopération intercommunale (**EPCI**) à fiscalité propre, les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale, en application de la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010.
Le prélèvement au titre du FNGIR est calculé sur la base d'une comparaison des ressources avant et après réforme (dont les produits de l'imposition sur les entreprises de réseaux - **IFER** - perçus) de la taxe professionnelle pour le seul exercice 2010.
Le calcul de ces garanties de ressources est une opération à caractère national. Les collectivités « gagnantes » de la réforme financent les pertes des collectivités « perdantes ».
En outre, les montants des prélèvements au titre du FNGIR sont désormais figés par la loi n° 2011-1977 du 28 décembre 2011 de finances pour 2012.
La commune de Cattenom subit donc un prélèvement par le FNGIR de 1,5 millions d'€ chaque année depuis 2012.

• D'autres prélèvements sont encore opérés : fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (**FPIC**) mis en place en 2012.

Pourquoi le FPIC ?
• Pour approfondir l'effort entrepris en faveur de la péréquation au sein du secteur communal.
• Pour accompagner la réforme fiscale en prélevant les ressources des collectivités disposant des ressources les plus dynamiques suite à la suppression de la taxe professionnelle.
Il constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il s'appuie sur la notion d'ensemble intercommunal, composée d'un établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre (EPCI) et de ses communes membres. La loi de finances pour 2012 prévoit une montée en charge progressive pour atteindre à partir de 2016, 2 % des ressources fiscales communales et intercommunales, soit plus d'1 Milliard d'euros.

Qui sont contributeurs au FPIC ? les ensembles intercommunaux ou les communes isolées dont le potentiel financier agrégé par habitant est supérieur à 0,9 fois le potentiel financier agrégé par habitant moyen constaté au niveau national.
Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Répartition du prélèvement entre un EPCI et ses communes membres

Un pacte financier a été établi par la Communauté de Communes de Cattenom et Environs - CCCE. C'est elle qui se substitue aux communes, en payant à leur place le FPIC mais chaque commune voit ses dotations de la CCCE baisser. Ainsi notre commune perd 100 000 €.

Et pour l'avenir ?

L'état continuera de prélever 13 milliards d'euros sur 311 communes qui représentent 80 % des dépenses. Cattenom ne fait pas partie de ces communes ciblées.
Non seulement notre Dotation Globale de Fonctionnement, dite **DGF**, restera à zéro mais pire encore, au titre des redressements des finances publiques de la France, la commune de Cattenom a été prélevée de 22 000 € en 2016 et la notification reçue pour 2017, s'élève à 75 000 €.

De combien le serons-nous pour 2018 ?

Notre commune subit donc de nombreux prélèvements. Aussi, vous comprendrez pourquoi les subventions aux associations sont beaucoup plus surveillées et que des économies sont recherchées sur des dépenses courantes de fonctionnement (choix du colis ou du repas pour Noël des seniors) ou d'énergie (remplacement des ampoules de lampadaires par des LED). Aussi, il faut prévoir un investissement conséquent par la construction d'une chaudière biomasse qui permettra de diminuer nos factures énergétiques de nos bâtiments communaux.

Commission de réflexion pour l'épicerie du village

Veuillez nous excuser pour la fermeture temporaire de l'épicerie « **PROXI** » suite à un changement de gérance.

Des travaux de rénovation sont programmés dans le souci d'encore mieux vous servir.

Nous vous tiendrons rapidement informés des nouvelles offres et de la date de réouverture. Une commission mène une réflexion pour définir les nouvelles offres qui seront proposées aux habitants de Cattenom et à ses visiteurs : définition de l'organisation de la gérance et des heures d'ouverture, produits proposés, politique de prix pour que l'épicerie de Cattenom soit un véritable « service de proximité ».

Commission Jeunesse et sports

Tout Cattenom court
c'est parti !

L'association « RUN' IN ENERGY » composée de salariés de la Centrale de Cattenom avec l'appui de partenaires extérieurs et de la Commune de Cattenom, organise une course « nature » avec 2 parcours au programme de 12 km et 8,5 km.

Les parcours sillonneront la ville de Cattenom, longeront le site de la centrale pour pénétrer ensuite dans la forêt communale et terminer par la traversée de SENTZICH.

Ce rendez-vous sportif et familial est programmé pour le printemps prochain le dimanche 15 avril 2018. ***A réserver dans vos agendas !***

De gauche à droite : Bernard DORCHY adjoint au Maire, Xavier GRAF Président de RUN' IN ENERGY, Nicolas De CIANCIO membre de RUN' IN ENERGY, Philippe KAMINSKI Président des P'tits Potos, Gilles REICHER Conseiller municipal, Mauricette NENNIG Adjointe au Maire, Muriel MACAIGNE Conseillère municipale, Eric GRAVE RUN' IN ENERGY, Vincent LHOPITAL RUN 'IN ENERGY, Jérôme ANTOINE Sport Diffusion Dotation, Claudie MULLER RUN'IN ENERGY

Commission de sécurité

La ligne 37 - Sentzich

Parcours proposé ligne 37 — Ancien parcours ligne 37

A Arrêt proposé

Suite à une demande d'installation d'un abribus à l'arrêt central à SENTZICH, la commission de sécurité a convenu du déplacement de l'arrêt de bus devant l'école pour sécuriser la zone de circulation des bus par rapport à l'école. Il en découle une modification du trajet du bus ligne 37 dans SENTZICH et une nouvelle configuration de cette zone. Par ailleurs, le parking à côté de l'école maternelle ML Marson a été agrandi pour augmenter les places de stationnement à proximité des écoles.

VILLE DE Cattenom

Commission de sécurité (suite)

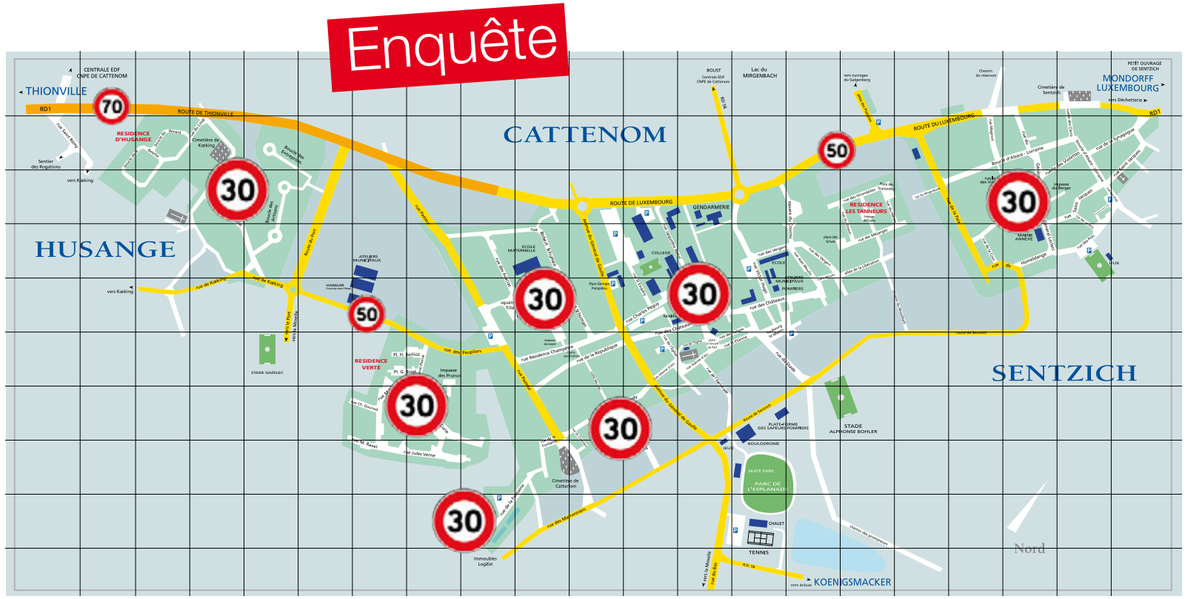

Limitations de vitesse proposées

70 km/h **50 km/h** **30 km/h**

Projet zone de circulation 30 / 50 / 70
CATTENOM - SENTZICH - HUSANGE

Redéfinition des zones de circulation à 30km/h, 50km/h, 70km/h dans notre ville

La zone 30 est un espace public où l'on cherche à instaurer un équilibre entre les pratiques de la vie locale et la fonction circulatoire en abaissant la vitesse maximale autorisée pour les véhicules. Ceci doit aider au développement de l'usage de la marche en facilitant les traversées pour les piétons et l'usage du vélo en favorisant la cohabitation des vélos avec les véhicules motorisés sur la chaussée.
Dans ces zones, la vitesse des véhicules est limitée à 30km/h.

Notre projet : Le projet s'appuie sur l'analyse des risques dans certaines zones de notre ville pour lesquelles une vitesse de 50 km/h peut provoquer un accident grave voire mortel.

Le choix de la vitesse est basée sur cette analyse des risques : un véhicule qui roule à 30 km/h nécessite une distance de 13 m environ pour s'arrêter en cas d'urgence (1 seconde de réaction + décélération du véhicule) au lieu de 28 m à 50 km/h.

Cette vitesse réduite permet à l'automobiliste d'avoir un champ visuel fonctionnel plus large, d'établir un contact visuel avec les autres usagers et d'augmenter ainsi les chances d'éviter un piéton. En cas d'accident avec piéton, la probabilité de tuer un piéton passe de 100% à 70 km/h, à 80% à 50 km/h et à environ 10% à 30 km/h.

Votre avis nous intéresse

Merci de lire et de répondre au questionnaire relatif au projet de réglementation des vitesses dans notre ville. Il en va de notre sécurité et surtout de celle de nos enfants. Nous avons un historique avec peu d'accidents graves, il est important de prendre les bonnes décisions pour nous en prémunir.

La vitesse de 30 km/h dans les zones à risques permet une cohabitation dans de bonnes conditions de sécurité entre les véhicules motorisés et les vélos sur la même chaussée. Elle permet également aux piétons de traverser la voie en tout point, dès lors qu'ils se situent à plus de 50 mètres du passage piéton le plus proche.

A l'échelle de l'agglomération, il vous est donc proposé de réaliser une hiérarchisation de la voirie distinguant les zones 30 des autres axes qui resteront limités à 50 km/h ou à 70 km/h.
Le projet des affectations des vitesses en fonction des risques évalués est celui représenté sur le schéma (voir au verso de cette page).
La commission sécurité circulation a besoin de votre avis, de vos remarques et suggestions éventuelles.

☐ Je suis favorable à ce projet tel que décrit

☐ Je suis favorable mais en apportant des modifications

remarques / suggestions : _____

_____

_____

☐ Ce projet est inutile en terme de prévention des risques

Votre évaluation du projet peut être déposée en Mairie, envoyée par courrier à : Mairie de Cattenom 15 rue des châteaux 57570 Cattenom ou par mail à contact@mairie-cattenom.fr

Commission des forêts

De gauche à droite : Jean-Marc Bauer, Jean-Claude Fuchs, Jean-Marie Thouvenin, Paul Velte, Bernard Dorchy, Muriel Macaigne, Joëlle Bailly, Michel Courtebray et Christophe Gall.

Affouage 2017 / 2018

La forêt communale de Cattenom classée PEFC (certification de gestion durable de la forêt : en opposition à l'exploitation anarchique des forêts tropicales et équatoriales entraînant leur disparition) nous impose certaines règles quant à son exploitation.

A ce titre la commission des forêts s'est réunie le 19 septembre et a validé le règlement pour l'affouage 2017 /2018. L'exploitation des houppiers et des tiges abattues est faite par nos affouagistes sous la responsabilité de trois personnes, les garants désignés par le conseil municipal avec leur accord. Les garants de l'année en cours MM. Jean-Marie THOUVENIN, Jean Claude FUCHS et Jean-Marc BAUER ont été reconduits dans cette fonction pour la campagne 2017 / 2018.
Pour la campagne 2017 / 2018, la commission et le Conseil Municipal se sont positionnés pour une **exploitation de 621 m³ en bois d'affouage soit 887 stères (ou MAP) dans les parcelles 1 et 6**.

32 affouagistes se sont inscrits en Mairie et les règles d'inscription ont bien été respectées. Il leur a été remis un règlement qu'il leur est demandé de scrupuleusement respecter.

L'attribution définitive des lots se fera lors d'une réunion de tirage au sort des lots en présence de tous les affouagistes le 11 décembre 2017 à 17h45 en mairie de Cattenom (Salle des mariages).

La commission et le Conseil Municipal ont validé l'attribution de 27 stères pour chaque affouagiste avec une valeur de 11euro par stère ce qui représente une taxe d'affouage de 297 euro pour chaque affouagiste à régler le jour de l'attribution des lots. La présence des affouagistes à la réunion de tirage au sort est requise pour que cette attribution soit définitive.

Il a été demandé à nos affouagistes de terminer l'exploitation pour le 30 avril 2018 et de terminer l'évacuation pour le 30 septembre 2018. Le respect de ces dates conditionne l'acceptation des inscriptions pour l'année suivante.
Les recommandations d'usage :
Il est rappelé que ce travail est dangereux et nécessite d'être équipé de vêtements de sécurité (casque, pantalon de sécurité, chaussures de sécurité, gants).

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Il a été observé la présence de nids de chenilles processionnaires dans les parcelles, plus spécialement dans la parcelle 1 où on observe une augmentation spectaculaire des nids pouvant provoquer des allergies cutanées et respiratoires. Il est fortement recommandé :
• de travailler en privilégiant les manches longues et le port des gants.
• de privilégier les conditions atmosphériques humides pour travailler dans les houppiers.

TIQUES

Vigilance accrue sur la présence de tiques en forêt qui peuvent occasionner des maladies neurologiques graves. Bien s'observer tout le corps à chaque retour de forêt pour détecter la présence éventuelle de tiques.

DESTINATION DU BOIS D'AFFOUAGE

L'affouage est destiné à une consommation strictement personnelle (attribution nominative). Depuis le 12 juillet 2010, la revente des stères d'affouage est interdite et est donc totalement illégale **[Art L243-1 du Code Forestier]**
La commune de Cattenom remercie ses affouagistes pour leur engagement qui contribue à une bonne exploitation de la forêt.

PREVISIONS DES COUPES

Quelques chiffres des prévisions de coupes 2018 pour la forêt communale de Cattenom

- **Coupes de bois d'œuvre** : 525 m³ pour une recette brute estimée de 90 500 euros.
- **Bois d'affouage** : 621 m³ pour une recette brute estimée de 9 500 euro.
- **Coupes en vente sur pied** : 525 m³ pour une recette estimée de 9 900 euros.

L'exploitation de la forêt communale nécessite des engagements financiers pour les travaux d'exploitation et sylvicole. Le bilan est positif, il a dégagé un résultat de 46 000 euros en 2016.

Le Conseil municipal et la commission des forêts visitent la forêt communale de Cattenom

Le 17 juin les membres du conseil municipal ont participé à la traditionnelle tournée en forêt communale de Cattenom, patrimoine naturel vivant de la commune, visite guidée par notre technicien territorial forestier de l'ONF, Paul VELTE. Le rendez-vous avait été donné à l'ouvrage du Galgenberg, duquel nous sommes partis à pied.

Le thème cette année était : les investissements financiers en forêt et l'objectif était de montrer concrètement à quoi correspondent les crédits demandés annuellement par l'ONF à la commune. Nous avons marché jusqu'à la parcelle 1 de la forêt communale de Cattenom, classée en régénération.

En préambule à la thématique abordée quelques données sur l'importance de la couverture forestière à différents échelons de la planète :
Cattenom :
• Surface territoire communal : 2550 ha
• Surface forestière : 865 ha (33% des 2550 ha)
• Surface forestière communale : 282 ha (11% des 2550 ha)

• Surface forestière Moselle : 27%
• Surface forestière Lorraine : 37%
• Surface forestière France : 28%
• Surface forestière Europe : 37%
• Surface forestière Monde : 32%

Ensuite ont été abordées les différentes facettes d'une régénération de chênes.
La parcelle 1 est composée de très vieux chênes en fin de vie.

La régénération consiste à rajeunir le peuplement en remplaçant les vieux bois par de jeunes chênes provenant de la fructification des vieux chênes de la parcelle.

La régénération est une opération difficile et délicate car la réussite est liée à la fructification souvent irrégulière des vieux arbres encore sur pied. L'opération doit être menée rapidement afin de ne pas compromettre la qualité de la régénération.

Sur le papier, une régénération est une opération simple. Les chênes fructifient, les glands au sol germent et donnent les petits chênes. On enlève les gros chênes (*) au-dessus d'eux et on a notre nouveau peuplement de chênes prêt à vivre 180 ans.
Oui mais la vie n'est pas simple pour notre petit chêne. Ses premières années sont difficiles.

D'une part, lorsqu'on enlève les arbres, beaucoup de lumière arrive au sol favorisant le développement d'une végétation abondante à la croissance souvent rapide (noisetier, ronce, saule…). Le problème, c'est que notre petit chêne a une croissance lente.
Sans l'aide du forestier il serait vite en danger de mort (étouffé par la végétation concurrente).
D'autre part, sa croissance est freinée par le vieux chêne qui l'a fait naître et qui est encore présent au-dessus de lui. (Concurrence au niveau de l'alimentation en eau notamment). D'où la nécessité d'exploiter rapidement les vieux chênes lorsque les semis sont présents, même s'ils ne sont pas nombreux.

Les interventions consistent principalement à dégager la tête des petits chênes en coupant à la débroussailleuse la végétation concurrente.
Cette opération doit être renouvelée régulièrement car le végétal coupé (être vivant) repousse.
Il n'est pas envisageable d'arracher la végétation concurrente.
Cette intervention aurait un coût faramineux pour le budget communal.
Nous avons pu voir une zone travaillée par l'ONF et une zone non encore travaillée.
Dans la première situation, on voyait bien les chênes ayant bénéficié d'une intervention.
Dans la seconde, sans intervention, on avait du mal à les repérer car en partie étouffés par la végétation concurrente.
Coût de l'intervention de ces travaux sylvicoles : 1100 euro/ha.

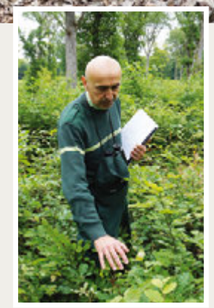

Paul VELTE,
Technicien Territorial Forestier de l'ONF

Sur les 5 dernières années la commune a investi en moyenne 37 000 euros/an, ce qui la place dans les 5 communes de Moselle qui investissent le plus dans leur patrimoine naturel.
Félicitations à la commune.

Cette tournée a été l'occasion d'échanges fructueux. Les membres du conseil municipal ont ainsi vu concrètement comment étaient utilisés les crédits alloués par la commune et ont compris la nécessité de travaux réguliers en forêt pour transmettre aux générations futures de belles forêts à l'image de celles transmises par nos aïeux. A ce titre, les travaux d'exploitation et sylvicoles d'aujourd'hui sont des investissements pour l'évolution de la forêt des 50 ans à venir.
La tournée s'est terminée par un moment de convivialité autour d'un repas champêtre.

(*) *A noter que les gros chênes constituent les bois nobles et de qualité qui font la réputation de la forêt de Cattenom par leur transformation en tonneaux pour les grands vins de Bordeaux par les mérandiers.*

La chasse en plaine à Cattenom

Gestion du plaines

Les plaines de Cattenom-Sentzich sont essentiellement situées entre la RD1 et la Moselle. Ces plaines sont le théâtre de nombreuses activités et leur gestion est un travail et un plaisir de tous les jours.

Gestion du petit gibier

Jadis ces plaines étaient giboyeuses : perdrix, faisans, lièvres, lapins de Garenne, faisaient partie du décor. Ces espèces ont disparu dans les années 1960/1970 par une pression de chasse peut-être trop importante, l'utilisation de différents produits de traitement des sols, la disparition des haies, la myxomatose, la prédation en sont les principales causes.

Les premiers plaisirs du chasseur - entre autre de plaine – sont d'observer le gibier et de voir travailler son chien. Depuis une vingtaine d'années, les chasseurs locaux œuvrent pour faire revivre ces plaines :

Faisans et Perdrix

Ces oiseaux sont réintroduits généralement deux fois par an :
• Au début de l'été, en compagnie de 15 oiseaux qui ont alors 6 à 8 semaines.
• Au début de l'hiver, quelques couples d'oiseaux adultes.

Leur chasse
Un recensement des oiseaux ayant survécus à l'hiver est réalisé :
• Pour les perdrix : à la fin de l'hiver, au chien d'arrêt, pour comptabiliser le nombre de couples ; malheureusement que 2 ou 4 couples aux 100 ha.
• Pour les faisans : au début du printemps en dénombrant les coqs chanteurs, qui en moyenne sont de 4 à 7 aux 100 ha.
• Le nombre d'oiseaux à réintroduire en été est d'environ 20 à 30 espèces aux 100 ha..
• Le prélèvement en action de chasse se limite à 30-35% des lâchers.

Comme on le voit, il y a plus de 60% des oiseaux qui disparaissent : ils quittent le territoire, sont prédatés, succombent aux traitements des cultures ou aux machines agricoles, ou sont écrasés sur la route (surtout le faisan).

Agrainage

De nombreux agrainoirs sont mis en place pour apporter une alimentation en hiver aux faisans, perdrix et lièvres. Ils sont également importants au moment de la nidification afin que les poules faisanes ou perdrix ne partent pas trop loin, ni trop longtemps chercher leur nourriture… les prédateurs et le froid pourraient détruire les œufs et les couver.

Régulation des prédateurs

Un piégeur agréé – Alphonse Roupert - est sur les territoires tous les matins. Il relève ses pièges servant essentiellement à réguler la population de renards qui peuvent être porteurs de maladies ou servir de vecteur à l'échinococcose.

Il gère également les corbeautières :
• Les corvidés causent d'importants dégâts aux semis de céréales. Au moment de la germination, ils extirpent les pousses pour en consommer les grains.
• Les corneilles pillent dans les basses-cours et plaines, oeufs et poussins. Elles s'attaquent également aux levrauts, lapereaux ou canetons.
La Préfecture autorise la régulation de ces prédateurs afin de limiter leur prolifération, et non pas de les exterminer. Cela vaut bien sur pour tous les nuisibles. Il faut juste un bon équilibre des espèces.

Le sanglier

Animal de forêt, le sanglier « aime la plaine » avec ses prairies pour les vers et ses cultures pour les semis de maïs ou de pois, et lorsque les céréales sont « en lait ».
Cet animal devient alors la ***bête noire*** des agriculteurs, mais également du chasseur de plaine, qui en hérite ponctuellement.

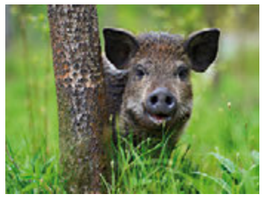

Un des « devoirs » du chasseur est de protéger au mieux les cultures. La régulation du sanglier en plaine est très difficile.
On ne peut pratiquement pas le chasser en battue, dans les maïs ou le colza qui sont de bons refuges occasionnels.

• Les tirs en plaine doivent être très prudents (villages, routes, chemins proches,…).
• Les chiens qui traquent ces cultures sont très souvent blessés, voire tués.
• Le gibier en regagnant les massifs forestiers peut provoquer des accidents en traversant les routes, et les chiens se faire écraser.

Il ne reste alors que la chasse d'affût ou d'approche :
• Le tir en approche est très souvent irréalisable, tout comme la traque des maïs : terrain plat, route, chemins pour les promeneurs, village à proximité,…
• L'affût sur mirador est le type de chasse pratiquée.
Là aussi, tout n'est pas facile pour le chasseur :
- Les bandes enherbées le long des haies ou lisières de forêt ont disparu ; remplacées par les cultures et dès que ces dernières sont hautes, le tir est improbable.
- Il est difficile d'implanter des miradors qui empiètent dans les cultures, ou gênent le travail des machines agricoles.
- Bien souvent, il n'y a pas d'accès jusqu'au mirador pour l'entretenir ou aller chercher un gibier tué.
- Le tir de nuit n'est pas un miracle comme on peut le penser :
il doit se faire d'un mirador et ne peut se réaliser que sur un animal réellement identifié, qui n'est pas une laie suitée ; le tir se limite bien souvent, dans ces conditions, à moins de 80 mètres.

Le chevreuil

Animal de plaines à l'origine, il les a pratiquement désertées par manque de refuges, (pratiquement plus de haies, boqueteaux, friches) et par manque de tranquillité.

Les déchets

Il est malheureux de voir comment certaines personnes sont irrespectueuses de la nature. **Alphonse Roupert**, entre autre, ramasse par semaine, 1 à 2 sacs de détritus, laissés bien souvent par des pêcheurs étrangers.

Les activités cynophiles

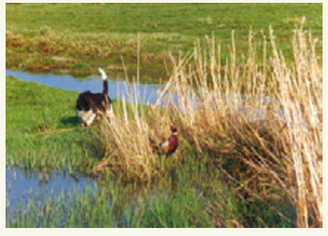

Les plaines de notre Commune sont régulièrement le théâtre d'activités cynophiles.
La Commission des Chiens de Chasse de la Canine Régionale, présidée par Monsieur **Alain Ehrminger**, organise de nombreuses journées dédiées aux chiens d'arrêt et broussailleurs :
• Journées d'entraînement, d'initiation et d'éveil du chien avec de nombreux ateliers plaine et eau, adaptés aux différents niveaux de dressage des chiens.
• L'organisation du premier examen pour ces chiens : les Tests d'Aptitudes Naturelles, actant officiellement ses qualités de chasseur.
• Des journées également pour nos voisins Luxembourgeois ou Allemands, et depuis 11 ans un grand week-end pour le Club des Chiens d'Arrêt Hollandais ; week-end où nos amis les Bataves viennent apprendre nos méthodes de dressage, mais aussi goûter à nos spécialités culinaires.

Le Chasseur de Plaines a de belles occupations et tant qu'il sera là nous pourrons avoir le plaisir d'observer un lièvre, d'entendre le coq faisan chanter, d'apercevoir un vol de perdreaux…
***Merci** de respecter toutes les installations*
qui n'ont pour but que de gérer au mieux la Faune Sauvage.

Avec l'aimable collaboration de M. Alain EHRMINGER - Lot de chasse n°5

Engagement développement durable

Zéro phyto

AVIS AUX JARDINIERS AMATEURS

Maxime Germain

Responsable espaces verts

17 millions de Français qui cultivent un bout de jardin, un potager ou entretiennent leur pelouse, utilisent des pesticides. 1 million d'hectares de jardins privés ou collectifs reçoit 5000 tonnes d'herbicides, fongicides et insecticides.
Au lieu de combattre les parasites et les maladies une fois qu'ils menacent les plantes, le bon sens consiste à agir en amont pour éviter leur installation et leur développement.

Comment ?

La meilleure façon de réduire les pesticides est de cultiver la bonne santé de son jardin en observant 7 règles :

1. Observer, connaître la nature du sol.

2. Choisir les plantes adaptées selon leurs besoins en lumière, en eau et en éléments nutritifs.

3. Accueillir la biodiversité : araignées, coccinelles, hérissons, oiseaux sont des alliés qu'il faut attirer en constituant des haies diversifiées, des massifs de plantes vivaces et mellifères. La conception et l'installation par nos Services Techniques de nichoirs et abris, contribuera à la protection de la biodiversité.

4. Adapter des méthodes de lutte préventive en variant les plantes et en pratiquant la rotation des cultures et le compagnonnage (plante amie et plante répulsive).

5. Entretenir son sol car c'est un milieu vivant.

6. Nourrir son sol, c'est nourrir ses plantes.

7. Mieux arroser.

Cattenom pratique la gestion différenciée de ses espaces verts pour le bien de chacun, la santé de tous, la qualité du cadre de vie et le respect de la biodiversité.

Tout le monde y gagne : moins de pesticides, de plantes annuelles, de tontes, moins de déchets verts, une meilleure qualité de travail pour les agents des services communaux, plus de nature et de variété de paysages.

Hotel à insectes

La démarche initiée par notre commune est progressive et encourage l'ensemble des habitants à adopter un nouveau regard sur la végétation spontanée, l'enherbement naturel.
Il n'est pas nécessaire de supprimer toutes les herbes, certaines considérées comme mauvaises sont connues depuis des lustres pour leurs vertus thérapeutiques ou culinaires.

Une grande diversité d'espèces florales agricoles, horticoles et sauvages est essentielle pour la survie des abeilles et autres pollinisateurs qui assurent et favorisent le développement en qualité et en quantité des fruits et graines essentiels pour perpétuer les végétaux et nourrir les insectes, les oiseaux et les mammifères.

Les abeilles pollinisent 80% des plantes à fleurs du monde et sont le maillon indispensable à la survie des espèces végétales et à notre alimentation.

Le monde des abeilles est **surprenant**. En effet, une chercheuse française a découvert que l'insecte est non seulement capable de compter mais de reconnaître un visage humain !

Devant de tels enjeux pour le devenir de notre planète, si ce sont aux pouvoirs publics, aux professionnels et aux scientifiques d'agir, il est aussi du devoir de chaque citoyen de les encourager en montrant l'exemple, à savoir **ne pas utiliser ces poisons que sont les pesticides et produits phytosanitaires**.

Connaissez-vous le point commun entre le cacaotier et la tomate, le cerisier et la courge, le caféier et le pommier par exemple ?

Leurs précieux fruits ou légumes ne tiennent qu'à la fascinante rencontre entre leurs fleurs et des insectes pollinisateurs !

La liste des plantes attractives pour les abeilles - Plantes nectarifères et pollinifères à semer ou à planter - est disponible sur le site Agrimer :

www.**FRANCEAGRIMER.FR**
et sur les sites partenaires.

La photo de groupe en remerciement aux efforts et à la participation de chacun.

Concours des maisons fleuries

VILLE DE Cattenom

Les membres de la commission "fleurissement et cadre de vie", qui ont constitué le jury du concours des maisons fleuries 2017, ont sillonné les rues de Cattenom, Sentzich et Husange le 27 juillet 2017.
Ils ont remarqué, apprécié et noté près de 200 maisons et jardins visibles de la rue, selon des critères bien précis avec une préférence pour des associations originales et variées et les ont classés selon deux catégories, « **Maison et Jardin Fleuris** » ou « **Façade et Balcon Fleuris** ».

Un prix spécial "**Coup de cœur du jury**" a été attribué à Mme et M.Grineisen, allée des Platanes à Sentzich, pour leur coopération dans le fleurissement de l'entrée du village grâce à leur charrette fleurie.
Tous les lauréats, au nombre de 53, ont été récompensés le 6 octobre. Merci à tous les Cattenomois pour leur implication et leur contribution à rendre notre ville accueillante, agréable et colorée aux yeux des habitants et des visiteurs.

Le jury local (de gauche à droite) : Jacqueline Caron, Nadine Thill, Isabelle Lacoste, Marie-Jeanne Lantin et Chantal Prieur.

Énergies & Services
ÉNES
Basse-Ham & Cattenom
Régie municipale

Contact mail : info@tvnetcattenom.fr

03 87 71 66 34

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45
et de 14 h à 16 h 30

L'ère d'une nouvelle dimension

pour notre régie ÉNES Basse-Ham & Cattenom

Dans un souci de toujours mieux vous servir, les Régies de Basse-Ham et Cattenom ont décidé de mutualiser leurs compétences avec celles d'ÉNES Hagondange.

De ce fait, les Régies de Hagondange, Basse-Ham et Cattenom communiqueront à l'avenir sous une même identité (ÉNES).
Les offres de télévision pour **la nouvelle Régie ÉNES Basse-Ham & Cattenom** sont, dès à présent, améliorées avec la mise en place gratuite des chaînes suisses dans le bouquet de base.

Les services offerts aux abonnés seront identiques dans les deux communes. Ainsi les abonnés de Basse-Ham bénéficieront de la mise en place de plusieurs bouquets optionnels de chaînes thématiques payantes sur le réseau fibre de la commune dont ils ne pouvaient bénéficier jusqu'à présent.

ÉNES Basse-Ham & Cattenom effectuera l'entretien et la modernisation des réseaux, pour le compte des villes de Basse-Ham et Cattenom, afin de poursuivre le déploiement parfaitement maîtrisé du très haut débit à 100 mégas et de bouquets TV diversifiés. Les villes de Basse-Ham, Cattenom et Hagondange restent propriétaires de leur réseau câblé respectif.

La régie ÉNES Basse-Ham & Cattenom accueille au sein de son Conseil d'administration Bernard VEINNANT Maire de la commune de Basse-Ham. Le directeur de la Régie, Bruno Guérin, assurera le fonctionnement technique des installations et sera chargé de la gestion administrative de l'ensemble.
Les Maires des deux communes, **le Dr Michel SCHIBI et Bernard VEINNANT** ainsi que le **Conseil d'administration** vous remercient de votre confiance et vous assurent de leur engagement pour une continuité de services de plus en plus performante.
Nous vous invitons à prendre connaissance des offres proposées par **ÉNES Basse-Ham & Cattenom**.

Prochaines évolutions du réseau

Très prochainement, courant 1er trimestre 2018, **ÉNES Basse-Ham & Cattenom** vous proposera une nouvelle offre de débit internet à 200 mégas avec un modem encore plus performant pour le WIFI.

Profitez d'une nouvelle offre pour les bouquets thématiques !

Dès à présent vous pouvez souscrire à nos offres bouquets thématiques en choisissant un seul des bouquets proposés (au lieu de 2 habituellement)* !
Et comme une bonne nouvelle n'arrive pas toujours seule, la location du décodeur à 6 €par mois vous est offerte à partir de 2 bouquets !

** offre accessible aux personnes souscrivant ou ayant souscrit un abonnement à nos offres TV de base.*
(Achat possible du décodeur au prix de 150 € TTC)

À ce jour, le plan de services de la nouvelle Régie ÉNES Basse-Ham & Cattenom permet la diffusion de plus de 100 chaînes dont vous bé-néficierez en souscrivant à une des offres TV proposées ci-contre

Dans le cadre de la mutualisation des deux régies vous disposez dans le plan de service TV de base de deux chaines supplémentaires :

Les chaînes suisses RTS1 et RTS2

Comme vous le savez la force d'**ÉNES Basse-Ham & Cattenom** tient en notre volonté de vous satisfaire par un service réactif, de qualité et de proximité.

Nos abonnés nous ont fait part d'un problème de signal faible de réception fin septembre 2017. **ÉNES Basse-Ham & Cattenom** a très rapidement diagnostiqué un problème de réception de l'émetteur de Luttange. Cet émetteur est géré par « towercast » et ne figure pas dans le domaine de responsabilité de la régie.
C'était un défaut majeur et général à notre secteur, que les personnes soient sur un réseau câblé ou qu'ils aient une simple antenne sur le toit.
Ce problème de réception a entrainé de la mosaïque voire des coupures de l'image. Cela a concerné principalement TF1, M6 et NT1.

ÉNES Basse-Ham & Cattenom est aussitôt entré en relation avec les équipes en charge de ce relais. Le problème a été résolu rapidement mais a nécessité plus de temps que les cas de dysfonctionnements traités par la régie elle-même.

Pour tout dysfonctionnement ou renseignement le numéro à contacter est le **03 87 71 66 34**

Notre volonté de vous satisfaire par un service réactif, de qualité et de proximité.

Le conseil d'administration a déjà fait le constat que l'organisation des dépannages est rapide et se félicite d'un service de proximité qui dépasse souvent celui des opérateurs classiques nationaux.

édition 2018
Festival GAMING

La régie ÉNES Basse-Ham & Cattenom et leur partenaire **Aux Frontières du Pixel** organisent le second FESTIVAL GAMING de Cattenom le **12 mai 2018**

Bien Vivre à Cattenom

Christophe Desjardins

INFOS pratiques

Mes documents administratifs en quelques clics ! sur www.demarches.interieur.gouv.fr

Carte grise

Les guichets de la préfecture de la Moselle à Metz et des sous-préfectures de Forbach et Thionville sont fermés depuis le 31 octobre 2017. Depuis le 2 octobre 2017, les demandes de carte grise se font uniquement en ligne. Aujourd'hui, pour réaliser vos démarches, 3 possibilités :

- directement en ligne, sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, www.ants.gouv.fr ;
- auprès d'un professionnel de l'automobile habilité.
- dans un point numérique (à la préfecture ou dans toutes les sous-préfectures de Moselle), avec l'accompagnement d'un médiateur numérique.

Vous trouverez toutes les informations utiles en consultant la Foire Aux Questions (FAQ) du site de l'ANTS – rubrique vos démarches - immatriculation à partir du lien suivant :
https://immatriculation.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/ ou en consultant le site www.service-public.fr
Attention ! Pour réaliser vos démarches, connectez-vous uniquement sur les sites officiels : www.ants.gouv.fr www.service-public.fr www.demarches.interieur.gouv.fr

Permis de conduire
Carte d'identité nationale
Passeport

Vous pouvez désormais effectuer vos démarches en ligne sur **www.ants.gouv.fr** ou sur le site **www.service-public.fr** pour obtenir votre certificat d'immatriculation, votre permis de conduire, votre pré-demande de carte d'identité ou passeport.

Pour votre permis de conduire, il peut s'agir :
- de l'inscription au permis de conduire pour passer l'examen primo-accédant ou extension de catégorie.
- d'une demande de titre en cas de réussite de l'examen du permis de conduire (premier permis), d'une extension de catégorie, retour au permis après invalidation ou annulation.
- d'une perte ou vol, détérioration, expiration de sa durée de validité, changement d'état civil, validation de titre ou diplôme professionnel, conversion de brevet militaire.
- pour connaître le solde de vos points.
- pour réaliser une pré-demande de passeport ou de carte nationale d'identité.

Après création de votre espace personnel, vous pourrez ainsi réaliser de nombreuses démarches administratives en quelques clics.

Bruits de voisinage

Une habitante de la commune a interpellé la Mairie pour des bruits de voisinage causés par une entreprise. Qu'en est-il ?

Par un décret en date du 31 août 2006, des dispositions réglementaires relatives à l'atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par le bruit ont été introduites dans le code de la santé publique. A Cattenom, nous avons un arrêté municipal n°17-2003, qui dit en son article IV :
"Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des **particuliers** à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuse, scies électriques ne peuvent être effectués que :
- *les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h.*
- *les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h.*
- *les dimanches et jours fériés de 10h à 12h."*

Les professionnels tels que les entreprises artisanales, agriculteurs ne sont donc pas concernés par cet arrêté.
Conseil : en cas de bruit (travaux, fête...), prévenez vos voisins.

Déneigement

En cas d'importantes chutes de neige, la commune organise le déneigement prioritaire des axes et établissements publiques. Les habitants sont responsables de l'entretien et du déneigement de leur trottoir.

Stationnement gênant

Suite aux incivilités de stationnement qui provoquent des risques ou des gênes pour les administrés, un système d'**AVERTISSEMENT AVANT CONTRAVENTION** a été présenté en commission de sécurité.
Qu'on se le dise...

Redédinition de la circulation
SQUARE DU COUCOU

La commission de sécurité et de la circulation s'est réunie le 1er juin 2017 pour analyser les suggestions d'amélioration dans notre ville. La zone du square du coucou a été répertoriée comme une zone à risque par les riverains due à l'étroitesse de la voirie à cet endroit et à l'absence d'allée dédiée au déplacement des piétons.

Le projet a consisté à mettre en place les dispositions suivantes :
La définition d'une allée piétonne sur un côté de la voirie qui rend de ce fait impossible le croisement d'un véhicule montant et d'un véhicule descendant. La mise en œuvre de cette contrainte a été émise suite au constat qu'un croisement de deux véhicules ne peut se faire en toute sécurité surtout dans le cas de véhicules utilitaires et que la présence d'un piéton au même moment nous amène à une évaluation de risque élevée.
Le sens prioritaire devient ainsi le sens square du coucou vers RD1 pour faciliter en cas de besoin l'évacuation de la rue avec un flux sécuritaire.

Dans la rue, le double sens reste autorisé pour les riverains et les secours. Par contre, l'accès de la rue du square du coucou devient interdite par le RD1.

Incivilités

De nombreuses incivilités de stationnement sont observées dans notre ville. La commission sécurité présidée par le Maire a demandé au policier Municipal de procéder à la verbalisation des contrevenants.

Radar pédagogique
SYNTHÈSE DES RELEVÉS

Relevés de vitesse rue des peupliers du 5 juin au 21 juillet :
• **25,8 %** des véhicules en excès de vitesse !
Vitesse maxi : 175 km/h

L'enseignement que l'on peut avoir par rapport aux relevés de vitesse dans cette rue :
« On ne félicite pas l'auteur de cet excès de vitesse intolérable. On peut juste lui rappeler que la sanction en cas de contrôle est le « **retrait immédiat du permis de conduire** » (125 km/h au-dessus de la vitesse autorisée). D'autres relevés de vitesse « très excessives » dans cette rue ont été enregistrés à heure régulière ; ce qui signifie que les auteurs sont toujours les mêmes. Cela va faciliter le travail de la commission et du policier municipal qui vont pouvoir facilement organiser la surveillance de cette zone avec des contrôles de vitesse. »
Ne jouons pas avec le radar pédagogique. L'excès de vitesse en agglomération est une prise de risque élevée à l'encontre des piétons, des vélos, des enfants …

Relevés de vitesse rue Gabriel PIERNE (cité EDF) du 21 juillet au 29 août :
• **0,08 %** des véhicules en excès de vitesse.
Vitesse maxi : 70 km/h

La commission se félicite de ce résultat suite à la mise en place des chicanes. Merci aux résidents et riverains qui se sont bien appropriés ce nouvel équipement de limitation des vitesses. Bien sûr, c'est mieux que le stop !

Relevés de vitesse route de Sentzich (à la hauteur du parc de jeux) du 29 août au 10 octobre :
• **10,1 %** des véhicules en excès de vitesse ?
Vitesse maxi : 83 km/h

Le constat de ces relevés reflète bien le pourcentage de conducteurs qui roulent en excès de vitesse en agglomération. La sécurité routière au cœur urbain de notre ville et en particulier à Sentzich (dû à l'étroitesse des rues et parfois au manque de visibilité) est mise en cause par ces comportements.

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PREMIERS RÉPONDANTS A ORGANISÉ UNE MARCHE LE 23 JUILLET 2017 A CATTENOM

A l'instar d'une Marche Gourmande, l'Association Française de Premiers Répondants a organisé le dimanche 23 juillet 2017, au départ du gymnase de Cattenom une "**Marche des gestes qui sauvent**".

Le long des parcours de 6 ou 12 kilomètres, des ateliers d'initiation aux différents gestes de premiers secours ont été proposés aux marcheurs. Grâce aux **680 marcheurs** et à la tombola, l'association a récolté ce jour-là, 3500 euros.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS pour la 2ème édition de cette marche : dimanche 8 juillet 2018.

Contacts
contact@10minutespour1vie.com
https://www.facebook.com/10minutespour1vie
www.premiersrepondants.fr

RAPPEL DU PROJET DE L'ASSOCIATION

QUELQUES CHIFFRES POUR MIEUX COMPRENDRE

Les arrêts cardiaques représentent 50 000 décès par an en France, soit 150 décès par jour. A titre comparatif, les accidents de la route représentent quant à eux 15 décès par jour.
Chaque minute sans réanimation cardio-pulmonaire **fait perdre 10 % de chance de survie** à la victime. Or, nous savons que la durée moyenne d'arrivée sur place des secours en France est de 9 minutes à compter du moment où l'alerte est donnée.

Dans 80% des cas, les arrêts cardiaques ont lieu à domicile. Lorsqu'une personne est victime d'un arrêt cardiaque devant un proche (conjoint, ami, parent…), celui-ci appelle les secours. Mais comment prévenir les personnes formées se trouvant à proximité pour venir en aide avant leur arrivée ?

Le projet

L'Association a été fondée par 7 infirmiers et sapeurs-pompiers professionnels. Elle est soutenue par des grands noms de la cardiologie en Lorraine mais également des politiques, des Clubs services, des personnes privées, des communes de la région dont la commune de Cattenom.
Cette association souhaite **créer une application smartphone** gratuite destinée à mettre en réseau des personnes formées aux gestes de premiers secours.
Nous voulons **raccourcir le délai de 9 minutes** entre la survenue d'un arrêt cardiaque et les premiers gestes qui sauvent.
Avec cette application téléphonique et la collaboration étroite avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 57), lorsqu'un arrêt cardiaque sera signalé au **numéro d'urgence 18**, **l'opérateur géo-localisera les "Premiers Répondants"** à proximité potentiellement disponibles.

Ces derniers seront alors alertés par leur Smartphone qui les **guidera sur les lieux de l'arrêt cardiaque**.

Le système ultra sophistiqué sera extrêmement simple d'utilisation en cas d'urgence. Il balayera le secteur, référencera les défibrillateurs disponibles, optimisera les trajets…

Mettre l'humain au cœur du dispositif

Les membres adhérents devront être titulaires d'un diplôme de secourisme valide. Ils bénéficieront d'une demi-journée d'initiation à l'application pendant laquelle un rappel sur les règles de sécurité sera donné. Une formation continue et un suivi post-intervention seront également proposés.
« Nous voulons que les Premiers Répondants soient capables d'intervenir en toute sécurité et il est important pour nous d'évaluer le ressenti après coup car ce sont des situations qui peuvent être stressantes ».

Pour réaliser cette application évaluée à 45 000 €, l'association a déjà récolté 25 000 €. Vous trouverez ci-dessous le lien pour le financement participatif en cours des 20 000 € supplémentaires nécessaires. En plus des modalités de participation vous pourrez visionner la vidéo de présentation du projet. **Accès au financement participatif : site "helloasso"ou avec le QR code**

Les Journées du Patrimoine

VILLE DE Cattenom

Le Gisant

La Chapelle Sainte Etienne

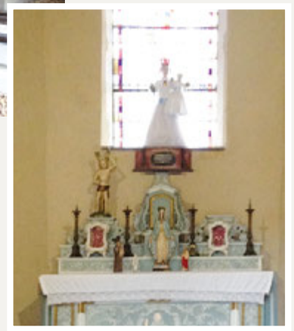

De nombreux visiteurs pour la Journée Européenne du Patrimoine.

La ligne Maginot

LES GRANDS CHANTIERS A VENIR

Sécurité – Fluidité Trafic - Embellissement – Services

Le nouveau pont de Cattenom

Comme vous avez pu le constater, les travaux préparatoires à la construction du nouveau pont de Cattenom ont démarré. La réalisation se fera sur la période octobre 2017 - fin 2019 avec un geste inaugural prévu en octobre 2019.

Ce nouveau pont est de la compétence du département présidé par Patrick Weiten. Son financement est assuré pour un montant prévisionnel de 12 millions d'euros.

Le cofinancement est asuré par :

• les communautés de communes de Cattenom et environs (CCCE) et de l'Arc Mosellan pour un montant de 175 000 € HT, chacune pour les pistes cyclables,

• les communes de Koenigsmacker et de Cattenom pour un montant de 75 000 €, chacune pour les voies piétonnes.

D'une longueur de 127 mètres, il sera constitué de 2 travées de 57 m et 55 m et sa largeur sera de 13,70 mètres. Il sera pourvu d'une double voie de circulation avec piste cyclable et voie piétonne. Le coulage du pilier central sera la première grande phase de ce projet. La structure métallique sera lancée en octobre 2018.

Le démontage de l'ancien pont se fera à la fin du chantier de construction en septembre 2019.

L'organisation du chantier a prévu de limiter au minimum la gêne que pourraient engendrer ces travaux pour les utilisateurs du pont actuel, les riverains et les habitants de Cattenom.

L'ancien pont restera en service pendant toute la durée des travaux.

Des déviations ponctuelles seront cependant nécessaires pour certaines phases du chantier, elles seront dirigées vers le « pont de Malling » et le « pont des Alliés » de Thionville pour la traversée de la Moselle. Elles seront limitées dans la plupart des cas à une journée environ.

En cas de nécessité absolue la libération de l'ancien pont pour sa remise en service est prévue en une heure.

Avis aux amateurs de photos souvenir pour mémoriser ce grand chantier qui fera partie des évènements historiques de la ville de Cattenom.

Il est à noter que les 5 baleines métalliques du pont actuel datent de la deuxième Guerre Mondiale. Trois baleines seront renvoyées à Arromanches en Normandie, à proximité des plages du débarquement de Juin 1944 où de nombreuses structures similaires ont permis l'acheminement des hommes et des véhicules qui ont libéré l'Europe. Les deux autres baleines métalliques feront l'objet d'exposition locale.

La requalification de la RD1
« Embellissement et sécurisation de la traversée de SENTZICH »

Les travaux de requalification de la traversée de SENTZICH qui ont été présentés en réunion publique aux riverains concernés démarreront courant premier trimestre 2018. La durée des travaux est estimée à 3 mois.

La rénovation de l'épicerie de Cattenom et la réhabilitation du café rue des Châteaux sont en programmation

Réouverture en 2018.

La chaudière biomasse

Le projet concernant la chaudière biomasse est en bonne voie.

L'étude de faisabilité réalisée par une entreprise spécialisée confirme la viabilité du projet.

Cependant, il reste encore beaucoup de travail en amont avant de la voir sortir de terre.

- Recherche de financement par le biais de subventions,
- Choix du mode de gestion : régie ou contrat de concession,
- Commercialisation auprès de la CCCE et du Conseil Départemental.

Autant d'interrogations qui seront prochainement débattues avant de prendre la décision de lancer les différents marchés.

Un peu d'histoire ...

UN PONT ENTRE LA NORMANDIE ET LA MOSELLE

En juin 1943, les stratèges alliés prévoient la construction de deux ports pour le débarquement en Normandie.

Baptisés **Mulberry**, ces ports sont constitués de différents éléments préfabriqués en Angleterre et remorqués à travers la Manche. L'un est installé dans le secteur anglais à Arromanches, l'autre devant St Laurent à Omaha Beach. Chaque travée, large de 3,50 mètres, comportait trois passages : de chaque côté, des pistes métalliques cannelées destinées à la progression des chars et, au milieu, un passage en lattes de bois pour les fantassins.

Ces ports étaient composés de plusieurs éléments : d'abord de brises-lames flottants, les **bombardons** à des intervalles de 400m. A l'intérieur du port, une digue était installée au moyen de caissons Phoenix en béton. Puis, des vieux navires étaient coulés en eau peu profonde pour former la troisième ligne.

Enfin, venaient les **whales** (littéralement baleines) ou chaussée flottante métallique pour relier la terre ferme. Après la guerre, 5 de ces baleines ont servi de structures pour le pont de Cattenom.

M. Christophe Gall

directeur des services techniques de la commune

Cattenom, ville nature

Servez-vous !

Brouillard, défoliation, halloween... bonjour l'Automne ! A ce titre, nous pouvons dire au revoir à nos massifs de fleurs estivales ornées de multiples couleurs où viennent butiner guêpes, abeilles et autres insectes pollinisateurs.

Afin d'obtenir **une fleur supplémentaire** au prochain passage du Jury ou **une libellule** (audit zéro-pesticide réalisé en août 2017), nos méthodes de travail se font dans le respect de l'environnement, après un travail d'entretien manuel de nos carrés fleuris, suivi d'arrosage aux horaires restreints, taille des inflorescences au sécateur…

Il est temps maintenant d'arracher toutes ces belles fleurs. Sachez qu'avant que toutes ces fleurs ne soient fanées, vous pourrez venir cueillir des boutons floraux pour composer de magnifiques bouquets ou attendre la semaine suivante pour venir récupérer toutes les fleurs arrachées à chaque lieu de floraison (Mairie, Monuments aux morts, Sentzich, EDF …).

Il serait dommage de jeter toutes ces plantes qui vous permettront d'embellir votre maison et peut-être, obtenir une récompense au concours des maisons fleuries. Ce sont surtout des milliers de fleurs qui verront le jour l'année prochaine, autant dire un garde-manger exceptionnel pour nos abeilles et notre apiculteur local ne pourra qu'apprécier cette offrande.

Après avoir déplanté et travaillé la terre, nos massifs sont à nu, mais pas pour bien longtemps. Les jardiniers du service technique, qui élaborent et réalisent eux-mêmes les parterres de fleurs, composent les bacs et suspensions de toute la commune et sont déjà en train de planter et agrémenter la ville de nouveaux parterres fleuris.

Les dahlias, cannas, surfinias, graminées… vont laisser place à de nouvelles fleurs comme les pensées, les giroflées et de nombreux bulbes qui fleuriront au printemps et dont vous pourrez apprécier les couleurs au retour des beaux jours.

Alors, à vos bulbes et prenez du temps dans votre jardin car vos plantations fleuriront votre jardin dès le printemps prochain !

Maxime Germain

Massif floral à l'arrière de la mairie

André à la taille de haies

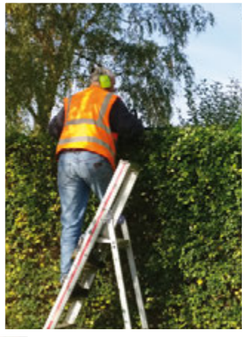

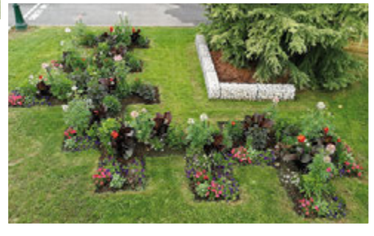

Préparation des massifs floraux pour la saison prochaine

Toiture de l'église

DIAGNOSTIC
Voûte de l'église de Cattenom

Conclusions provisoires.

Expertise de la voûte de l'église de Cattenom

Suite à une expertise réalisée par une entreprise spécialisée en structure bois, la DECISION DE FERMETURE TEMPORAIRE DE L'EGLISE a été actée le 22 septembre 2017.
Une première évaluation des remises en état nécessaires a été faite. L'estimation du coût des travaux est de 292 000 €. La recherche de subventions est en cours pour limiter l'impact financier de cet imprévu pour la commune.
4 mois de travaux seront nécessaires et 6 mois minimum de fermeture qui tiennent compte des délais du choix de l'entreprise et de l'organisation des travaux.
Un cabinet d'expertise suivra les travaux qui sont complexes et spécifiques.

Aucune mission n'a été confiée sur les arcs béton à l'entreprise spécialisée en structure bois.
Les conclusions suivantes ont été remises à la commune de CATTENOM :

• Les chevrons et les pannes présentent des contraintes et des flèches inférieures aux contraintes et flèches réglementaires. Des dégradations du matériau bois ont été observées.
• Des liens de faîtage sont manquants.
• Les arbalétriers présentent des contraintes supérieures aux contraintes règlementaires. Des renforts sont à prévoir. De plus certains arbalétriers sont coupés en deux, sans aucune liaison. Les arbalétriers doivent être assimilés à une seule pièce. Des renforts sont à prévoir.
Les rajouts d'arbalétriers ne servent à rien étant donné qu'ils ne sont pas liaisonnés avec l'arbalétrier.
• L'assemblage entre arbalétrier et entrait moisé est à renforcer (1).
• L'arbalétrier a glissé étant donné que la mortaise est visible (2).
• Des glissements d'assemblages, des écrasements de fibres ont été observés. Des travaux de renforcement sont à prévoir (3).
• De nombreuses dégradations dans les pièces de bois sont observées (4).
• Le solivage est à renforcer dans sa totalité (solives + porteuses + entrait) étant donné que les sections sont pourries et que les assemblages sont insuffisants et fragilisés.
• Un nettoyage complet des combles est à prévoir.
• Une purge sur toutes les pièces de bois est à prévoir afin d'enlever toutes les traces de dégradations.

Travaux à l'église de Cattenom

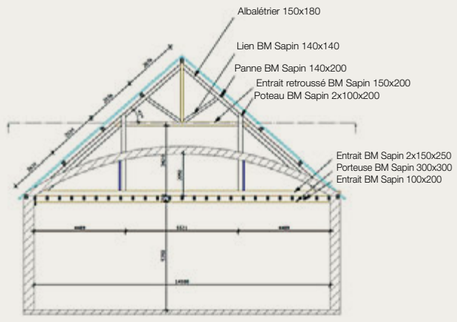

Date prévisionnelle de réouverture de l'église : courant 2018.

1

2

3

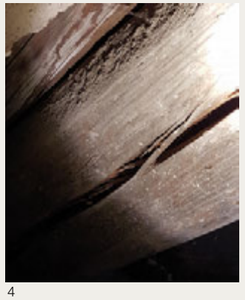
4

Travaux sur la toiture de la chapelle Saint Etienne, à Cattenom:
• remplacement des ardoises usées
• pose d'une gouttière

Réparation de la voirie rue du cimetière

Tous ces aménagements permettent à une Personne à Mobilité Réduite (PMR) d'accéder aux tombes.
Les mêmes travaux sont prévus à Sentzich avec l'extension du cimetière.

Remplacement des vitres de l'ossuaire de la chapelle de Cattenom

Création d'un columbarium au cimetière de Cattenom

Restauration et renaturation du Tenchenbach

Coût de l'opération

Montant maîtrise d'œuvre	34 381,73 euros
Montante travaux	418 809,60 euros
Financement agence de l'Eau Rhin-Meuse	60 %
Financement Région Grand Est	10 %
Financement Commune de Cattenom	30 %

Une question ?

Contactez **Emilie DESOEUVRES**
Chargée de Mission au 03 82 50 30 48
Syndicat Intercommunal de Curage de Cattenom et Environs
15 rue des Châteaux à CATTENOM
emilie.syndicatdelaboler@orange.fr

Maître d'œuvre — Entreprise — Partenaires Techniques et Financiers

Le Syndicat Intercommunal de Curage de Cattenom et Environs réalise pour le compte de la commune de Cattenom, les travaux de renaturation du Tenchenbach.

Depuis le début du mois de septembre, l'entreprise **SW Environnement** œuvre au bon déroulé des travaux de renaturation du Tenchenbach. Ils ont réalisé plusieurs types de travaux :

- Traitement de la végétation consistant au retrait des embâcles situés dans le lit du cours d'eau, à couper les arbres vieillissant menaçant de tomber et à couper les branches basses gênant l'écoulement
- Désenvasement de la partie aval du cours d'eau pour rétablir la pente afin d'avoir un écoulement de l'amont vers l'aval
- Recréation du lit du cours d'eau en amont au niveau des parcelles agricoles avec création de passages à gués et mise en place de clôture pour limiter l'accès du bétail au cours d'eau afin de ne pas détériorer les berges
- Remise à ciel ouvert du cours d'eau sur plus d'un kilomètre afin de pallier aux divers problèmes hydrauliques existants et de redonner au cours d'eau une vrai fonctionnalité.

Ces travaux seront complétés par des plantations d'arbres et d'arbustes afin de protéger les berges de l'érosion, de recréer de l'ombrage au sein du cours d'eau mais également pour redonner dans la traversée de Cattenom une identité paysagère au cours d'eau. Au niveau des secteurs aval, une diversification du lit sera réalisée afin de redonner une dynamique au cours d'eau pour limiter les phénomènes d'envasement.

Pose d'enrobé
aux ateliers municipaux

Nouvelle clôture
à l'école maternelle Victor Hugo

Installation de jeux pour enfants
et rénovation de la pelouse

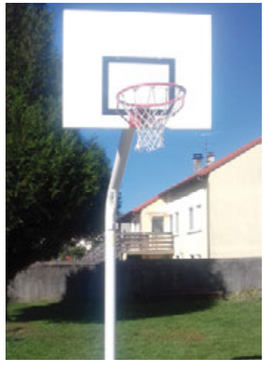

Installation d'un panier
de basket à Sentzich

Pour votre sécurité les très vieux peupliers de la rue des Marronniers ont été abattus car ils étaient en fin de vie et devenaient dangereux par tempête ou vents forts.
Certains présentaient des zones creuses à l'intérieur des troncs.

Portrait : le Pèlerin de tous les records passe à Cattenom

C'est un drôle de personnage qui a débarqué sur le bord de la Moselle près du restaurant « Bar bac » fermé le lundi !
Avant, ce restaurant s'appelait « La gondole » dit-il. Plus de 80.000 km à pied, trente paires de chaussures usées et six sacs à dos déchirés… et un septième bientôt, à en croire l'état de celui qu'il porte au quotidien ! **Johan Depraetere** passe six mois par an sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle en partant de la Belgique, son pays natal, avec 25 kg sur le dos.
Foulard scout autour du cou, le Flamand a vécu son tout premier périple en 1993, après un tragique accident : marin-pêcheur en haute mer, il est seul rescapé d'un naufrage dans lequel il perd deux amis. L'événement le traumatise à jamais et une éternelle question se pose : « ***Pourquoi sont-ils partis et pas moi ?*** ». Il se lance alors pour un aller simple de 2.800 km vers le lieu de pèlerinage et fait la promesse de réitérer l'expérience chaque année. En 1996, le pèlerin avait déjà parcouru 17.000 km et cette distance était presque doublée en 2003 !

L'aventure d'une vie

Pour preuve de ses exploits, Johan sort de sa poche une bonne vingtaine de créanciales, scotchées les unes aux autres. Il explique que c'est en quelque sorte le « ***passeport du pèlerin*** », à faire tamponner à l'office du tourisme de chaque ville étape. Avant d'entrer dans celle de Thionville, il déclare avec humour qu'il est « connu dans tous les offices du tourisme de France ! ».
Dans un porte-documents, Johan garde tout : plans, photos et cartes postales retraçant les chemins empruntés, au cours de la grande aventure qu'est sa vie. Au détour des pages, on peut lire une citation de Baden-Powell, l'inventeur du scoutisme : « Le bonheur ne vient pas à ceux qui l'attendent assis ». Le chemin que prend l'homme est aussi celui de la sérénité…

Un événement à fêter

Cette année, pour ses 50 ans, il a décidé de marcher pendant une année entière ! Parti le 23 septembre dernier d'un village près de Calais, il passe par tous les lieux de pèlerinage en travers de sa route comme le Mont Saint-Michel, Lourdes, Rocamadour, Le Puy-en-Velay ou encore Vézelay…

Avant de rejoindre la Belgique, Johan était de passage lundi 26 juin à Cattenom. Ce soir-là, il avait prévu de dormir sous la tente mais un orage menaçait. Après quelques coups de fils, il sera hébergé et nourri au Presbytère de Cattenom. Merci à l'Abbé Vincent REINERT de lui avoir accordé l'hospitalité et à Raymond PARADEIS pour lui avoir ouvert les portes. Nous n'avons pas manqué de lui souhaiter « bonne route » !

agenda

CLC, Médiathèque … tous vos rendez-vous sur le site internet de la commune : mairie-cattenom.fr
Voir pages 33 et 47

17 novembre
Soirée Beaujolais organisée par Arcades et l'US Cattenom

26 novembre
Vide grenier et bourse aux jouets au Gymnase

1er décembre
Passage deSt Nicolas et Père Fouettard dans les écoles
Concert du Téléthon à l'église de Sentzich

2 et 3 décembre
Marché de Noël au Casino et Place Pompidou

9 décembre
Cache-cache Lutin Contes - 10h30 à la Médiathèque

10 décembre
Repas de Noël des Seniors

16 décembre
Paddington 2 Cinéma - 10h30 à la médiathèque

22 décembre
Concert - 18h30 à la médiathèque

31 décembre
Saint Sylvestre au Casino

ICI votre marché du terroir

Marché du terroir

Le marché du terroir a été déplacé devant l'école Pompidou et débute les vendredis **dès 15 heures**.

Inscriptions sur les listes électorales

En 2019 : élections européennes. En 2018 : pas d'élection programmée mais fortuite ou référendum possible.
N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales et ce, **avant le 30 décembre** 2017. Une permanence se tiendra en mairie de 10h à 12h.

Dates des battues

SAISON 2017/2018 - CATTENOM lot 6
Dimanche 26 novembre - Dimanche 10 décembre - Samedi 23 décembre et Dimanche 13 janvier 2018.

numéros utiles

Mairie - 15 rue des Châteaux - 57570 CATTENOM	03 82 82 57 00
E-mail : contact@mairie-cattenom.fr - site : www.mairie-cattenom.fr Fax :	03 52 55 39 82
• Adjoints	03 82 82 57 03
• Comptabilité	03 82 82 57 04
• Police municipale	03 82 82 57 06
• Location de salles	03 82 82 57 00
• Directeur des services techniques	03 82 82 50 88
CCAS	03 82 82 57 07
Mairie Annexe Sentzich - 22 rue du Gal Leclerc-Sentzich	03 82 55 40 38
Crèche - Halte-garderie "Les Touchatouts"	03 82 83 08 00
Accueil péri et post-scolaire, Espace "Les Catt'Mômes"	03 82 83 08 01
Relais assistance maternelle Roussy-le-Village	03 82 53 59 68
Gendarmerie d'Hettange-Grande (dépôt de plainte, procuration)	03 82 53 19 69
Gendarmerie (PSPG de Cattenom) route de Luxembourg	03 82 59 64 80
Presbytère de Cattenom - Abbé Vincent Reinert	03 82 85 79 03
Conseil de Fabrique Cattenom - Jean-Jacques Pirus	06 08 43 30 06
Conseil de Fabrique Sentzich - Prés.te : Martine Lejeune	06 83 91 73 92
Chalet - 1 rue du Bac	03 82 55 48 09
Bibliothèque médiath. Espace Culturel V. Hugo - rue des Châteaux	03 82 52 84 65
Stade municipal Alphonse Bohler - Lieu-dit Gries	03 82 55 31 66
Centre Socio Culturel - Espace Yves Duteil - avenue de Gaulle	03 82 55 49 95
Syndicat des Eaux - 15 rue des Châteaux	03 82 82 57 00
Communauté de Communes de Catt. et Env. - 2 av. de Gaulle	03 82 82 05 60
Casino Municipal - avenue du Gal de Gaulle	03 82 55 42 13
Gymnase Municipal - route du Luxembourg	03 82 55 43 97
Services Techniques - rue des Peupliers	03 82 82 57 00
Maison de retraite Résidence d'Automne	03 82 55 39 39
Canal local "Reflets"	03 82 52 84 65
Déchetterie de Cattenom	03 82 82 05 60
TV-Net & Services Cattenom (du lundi au vendredi, de 8h45 à 11h45 et de 14h à 16h30)	03 87 71 66 34
Piscine de Breistroff-la-Grande	03 82 59 66 55
Centrale Nucléaire de Cattenom	03 82 51 70 00
Visite des ouvrages fortifiés des bois de Cattenom	03 82 55 34 69
Parcours aventures (juillet, août, week-end de septembre)	06 18 89 83 10
Conciliateur de Justice : M. Marc CHATEL	06 50 70 12 18

Police 17
Sapeurs Pompiers 18
Urgences médicales 15
Pharmacie de garde 3237

Etablissements Scolaires

Collège Charles Péguy	03 87 50 11 20
Ecole Elémentaire Pompidou	03 82 55 42 16
Ecole Elémentaire Hugues Aufray - Sentzich	03 82 55 46 62
Ecole Maternelle Marie Laure Marson - Sentzich	03 82 55 45 65
Ecole Maternelle Victor Hugo	03 82 55 33 22
Ecole Maternelle Champêtre	03 82 55 45 79

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au jeudi :
9h00 à 12h et de 14h00 à 17h
Le vendredi :
de 9h00 à 12h et de 14h00 à 16h

Permanence
en mairie de SENTZICH
Mardi de 11h à 12h :
Jacqueline CARON, adjointe.

A la mairie de CATTENOM
prendre RDV avec un adjoint
en téléphonant à la mairie.

CCAS

Permanence le mercredi
de 10h à 11h30

Conciliateur de justice

M. Marc CHATEL
Sur rendez-vous,
deux vendredis après-midi
par mois
Tél : 06 50 70 12 18

CPAM en mairie

Cette permanence n'est
plus assurée.

contact@mairie-cattenom.fr
www.mairie-cattenom.fr
N° de Météo France : 3250

La fête du 14 juillet

Le 13 Juillet 2017, toute l'équipe de Cattenom en fête était présente comme chaque année …

Au programme du jour, montage, installation, cuisson, service… le tout dans la bonne humeur et la convivialité. Nous avons la chance d'avoir une équipe dynamique, conviviale et pleine de bonne volonté. Chaque manifestation est toujours un moment privilégié pour nous, car nous aimons nous mettre au service des habitants de Cattenom et ainsi partager avec eux, quelques instants de partage et de complicité, le tout avec le sourire. Toute l'équipe de Cattenom en fête sera également présente lors des manifestations de la Saint Nicolas qui se tiendront début décembre. N'hésitez pas à venir nous voir, nous serons heureux de vous accueillir…
Un peu d'oubli de soi, un peu de don de soi, beaucoup de temps pour les autres, des sourires à donner et de bons moments à partager… c'est aussi ça **Cattenom en Fête**.

La bonne humeur, le sourire, le soleil

Saint Nicolas

Vendredi 1er décembre

St Nicolas dans les écoles
Le soir : concert du Téléthon par la chorale St Jacques à l'église de Sentzich

Samedi 2 décembre

Marché de Noël au Casino avec restauration
18h30 Concours dessins St Nicolas sous chapiteau
20h Grand concert du BIG BANG de CLC sous chapiteau
Restauration assurée par Cattenom en fête

Dimanche 3 décembre

Fête de St Nicolas sous chapiteau et **marché de Noël** au Casino
A partir de 11 h Marché de Noël au Casino
11h Concert de l'orchestre junior du CLC sous le chapiteau
Restauration : goulasch - pizza baguette au Casino
Restauration assurée par Cattenom en Fête sous chapiteau

L'école du cirque

À partir de 13 h
Sous chapiteaux chauffés
Chapiteaux en Fête colorés de 10 m de diamètre. **Espace Cirque, Espace Equilibre et Jonglerie avec piste de cirque**

• Stand de Grimages • Coiffure Fantaisiste • Pêche aux Canards animée
• Gourmandises Loufoques • Barbe à Papa et Popcorn
• Bally Ballons avec Tente "Ballons" • Les Echassiers : l'Ange et Illumi
• 1 Peluche avec animateur • Souris Pirate • Jongleur avec ou sans Feu • L'Orgue de Barbarie

Avec la participation du Comité des Fêtes et des Associations de Cattenom et … leurs stands de gourmandises

Prestation musicale de **13h à 18h** au chapiteau du Casino et à la Maison de retraite

15h30 prestation orgue de barbarie à la Maison de retraite

16h Prestation top fanfare à la Maison de retraite

changements dans l'équipe

« Sois le changement que tu désires voir en ce monde » disait Gandhi.

Après 16 années passées à Cattenom, **Miguel De Sousa**, visage bien connu de tous de par sa fonction à la télévision locale Reflets, a décidé de suivre ce crédo et a embrassé la carrière de professeur des écoles. Très impliqué dans l'éducation à l'image de nos enfants, il intervenait auprès des élèves dans le cadre des accueils de classes, il était également référent cinéma pour les séances scolaires et prenait à cœur d'animer les ateliers vidéo auprès des jeunes adhérents pendant les vacances. Difficile cependant de quitter totalement ceux et celles qui ont fini, au fil des années, par devenir des amis !
Miguel a donc dans un premier temps accepté de rejoindre le bureau de l'association Arcades et a également tenu à continuer d'animer les ateliers vidéo du mercredi soir.
A l'annonce de son départ, l'équipe partagée entre la joie de le voir réaliser ses rêves et la tristesse de devoir se séparer de lui, n'a pas pu se résoudre à le laisser partir sans lui offrir une dernière belle journée souvenir, en compagnie des personnes avec lesquelles il a travaillé presque quotidiennement ces dernières années.
Pour lui succéder, le bureau a choisi d'embaucher un bénévole du club vidéo, formé par Miguel, **Arnaud Bouillé**.
Le père de famille cattenomois apporte une nouvelle énergie à l'équipe depuis le 1er septembre 2017 !
L'ensemble des bénévoles et des salariés de l'association Arcades remercie Miguel pour ces 16 années passées ensemble, pour son investissement, ses grandes idées et sa bonne humeur. Un grand merci pour avoir contribué à faire de l'association et des gens qui la font vivre ce qu'ils sont devenus aujourd'hui.

festival Humour
ESPACE CULTUREL VICTOR HUGO

Pour la 3ème année consécutive, l'ECVH a présenté son festival de l'humour. A chaque édition, l'équipe prend soin de choisir des humoristes dans des registres différents, afin que chacun puisse y trouver son bonheur.

Cette année, c'est Julie Victor, une humoriste/chanteuse qui a ouvert le bal. Mêlant le rire, le chant et la comédie, Julie Victor raconte sa vie semée d'embûches... Pour vivre son rêve, elle quitte son petit village de Basse Normandie et se retrouve dans un grand loft parisien de 7m3... Un spectacle musical déjanté pour lequel elle a co-écrit certains titres, notamment son ode au poil. Bref, « **Julie Victor fait ce qu'elle veut !** »

Guillaume Meurice a joué devant une salle comble, toutes les places ayant été vendues 15 jours avant la date ! Dans son spectacle « Que demande le peuple ? », Guillaume Meurice incarne Xavier, cadre dynamique, décomplexé et ambitieux, conseiller spécial d'Emmanuel Macron. Tout aussi à l'aise dans la construction médiatique d'un président jupitérien que dans l'élaboration d'une campagne de pub pour du Papier Hygiénique, il excelle dans l'art délicat de la communication.

Pour clore ce week-end de rires, c'est Timothé Poissonnet qui est venu fouler les planches de l'auditorium, avec son spectacle « **Dans le bocal** ». De la préhistoire aux projections futuristes, Timothé Poissonnet vous livre sa vision du monde dans un spectacle frénétique où l'absurde côtoie la réalité; on réfléchit, on rit et on prend le large ! A l'image de cette société zapping dans laquelle nous vivons, Timothé Poissonnet, touche-à-tout, insatiable et virevoltant vous surprend avec un style d'humour nouveau: l'humour séquentiel.
Ou l'art de passer du tout au tout au rien du tout.

Après chaque spectacle, les humoristes ont partagé un moment convivial avec les spectateurs et l'équipe de la médiathèque, qui travaille d'ores et déjà sur la programmation du ***prochain festival en septembre 2018****.*

ESPACE CULTUREL VICTOR HUGO
Association ARCADES

Infos sur horaires et activités :
tél. 03 82 52 84 65
messagerie :
mediatheque.cattenom@gmail.com
internet via le blog ou via Facebook
(tapez : médiathèque cattenom, en associant «blog» ou «facebook» dans votre moteur de recherche) http://mediathequecattenom.blogspot.fr/

nouveautés Coups d' cœur

DVD
« Outlander » saison 1, créée par Ronald D. Moore

En 1945, une infirmière de guerre, Claire Randall, mariée à un descendant de capitaine des Dragons, Frank Randall, se retrouve transportée dans l'Écosse révoltée de 1743. Là-bas, elle va être immédiatement confrontée à un monde d'aventures qui lui est inconnu. Elle y rencontre l'ancêtre de son mari, le capitaine Jack Randall, la rébellion et l'un de ses protagonistes, un guerrier des Highlands, Jamie Fraser, ce qui la laissera partagée entre deux mondes et deux hommes que tout oppose…
Cette série est un mélange des genres exceptionnel. Entre histoire d'amour et récits historiques, l'adaptation des romans de Diana Gabaldon nous plonge dans un univers cruel et fantastique. Les images de l'Ecosse sont magnifiques, l'écriture est maitrisée et les acteurs font un travail remarquable. A regarder en version originale pour apprécier le travail sur les accents !

CD **Pink « Beautiful trauma »**

« Beautiful trauma » est le 7ème album studio de la chanteuse. Porté par le single « What about us » dévoilé début août 2017, c'est jusqu'en octobre qu'il nous aura fallu patienter pour découvrir les 12 autres nouveaux titres de la chanteuse déjantée.
Depuis la sortie de son premier album “Can’t Take Me Home” en 2000, Pink a gravi les échelons, en sortant 6 albums studios et 1 best of, vendus à plus de 42 millions d’exemplaires. En plus de ses nombreux singles apparus au top 10 du Billboard Hot 100, la bad girl a également reçu une multitude de prix tels que : 3 Grammy Awards, 6 MTV VMA, 2 MTV Europe Awards et a été nommée Femme de l’année 2013 par Billboard.

Bande dessinée **Streamliner**
Tome 1 Bye bye Lysa Dora et Tome 2 All in a day

Une histoire qui décoiffe, en 2 volumes disponibles à la médiathèque.
C'est dans le désert, à la station-service Lisa Dora, tenue par le vieil O'Neil et sa fille Cristal, que va se dérouler la plus grande course sauvage et clandestine de tous les temps. Durant la course, la seule règle est qu'il n'y en a aucune ! Des personnages explosifs dans une aventure où l'on peine à reprendre son souffle. L'auteur nous livre ici une BD qui vaut le détour !
Accrochez vos ceintures et attendez-vous à mordre la poussière !...

Livre
Amélie Nothomb
« Frappe-toi le cœur »
Editions Albin Michel

Voici le nouveau et 26è roman d'Amélie cuvée 2017.
Avec sa verve habituelle, Amélie Nothomb traite le "dangereux" sujet des relations mères-filles. Dès sa naissance, Diane ressent le manque d'amour de sa mère et ne cessera d'espérer un geste, une attention lui prouvant le contraire. Entre jalousie, rejet et manque affectif, ce récit parle du mal de mère...
Sarcastique à souhait sans jamais tomber dans le côté pesant du sujet, ce nouvel ouvrage est une vraie réussite !
A lire absolument...

Contact

Président Arcades :
Edouard Colnot
Tél. 06 87 85 15 75

Concours DE LA Photo Mystère

La Mairie de Cattenom, l'**Espace Culturel Victor Hugo** sont les nouveaux sponsors de ce concours.

- ***1er prix*** : 2 bons d'achat de 40€ dans les commerces de Cattenom
- ***2e au 5e prix*** : 1 bon d'achat de 50€ dans les commerces de Cattenom
- ***6e au 10e prix*** : 1 bon d'achat de 10€ dans les commerces de Cattenom.
- ***11e au 15e prix*** : 1 entrée gratuite spectacle / séance de cinéma à l'Espace Culturel Victor Hugo de Cattenom (valable 1 an).

Spécial Ado

Donne ta réponse sur : **contact@mairie-cattenom.fr** et précise bien ton nom, ton adresse et ta date de naissance.
• Si ***tu es dans les 5 premiers*** à avoir la réponse exacte, tu recevras un bon d'achat de 20€ à valoir dans les commerces de Cattenom.

Où est-ce ?

RÉPONDRE AVANT LE 30/01/2018

Découpez ou recopiez ce coupon et adressez-le à la Mairie de Cattenom.

COUPON-RÉPONSE

Concours DE LA Photo Mystère

Nom

Prénom

Adresse

Lieu exact de cette prise de vue

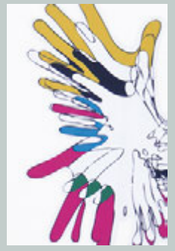

RÉPONSE ET GAGNANTS DU CONCOURS n°61

La photo mystère représentait :
Le graphisme en couleur sur l'enseigne du Centre Socio Culturel Yves Duteil.

GAGNANTS par courrier

1er Prix
Marie-Thérèse LISCH

du 2è au 5è prix
Emilie BETTEMBOURG
Gabriel AUBURTIN
Jérôme DRUELLE
Alain HOCHARD

du 6è au 10è prix
Fatima KIEFFER
Irène MARX
Aurore MANSUY
Thibault DEBOTE
Rolande NAGELSCHMIT

du 11è au 15è prix
Bernard MOGARD
Cynthia JUILLET
Marie-Christine SCHMITT
Pascal PETRY
Louis EHL

GAGNANTS Spécial Ado
Elisa HOCHARD
Océane MANSUY
Ethan DEBOTE
Ylann DRUELLE
Marie REITZ

Associations de la commune

Aïkido	• Denis EBERHARDT	**06 02 39 71 62**
Association pour le Don du Sang	• Valérie FONTAINE	**06 34 57 07 73**
Amicale du Personnel Communal	• Loredana BONADEO	**06 15 91 01 95**
Amicale des Sapeurs-Pompiers	• Alexandre JUNG	**06 25 18 25 80**
Arcades	• Edouard COLNOT	**06 87 85 15 75**
Association Culture Franco Polonaise	• Alicja BIGUS	**07 69 05 61 42**
Association Foyer Socio Educatif	• Jennifer DIAS MARIUCCI	**03 87 50 11 20**
Association des Parents d'Elèves de Victor Hugo	• Anne TROYANO	**06.33.85.83.46**
Assoc. Indép. des Parents d'Elèves du Collège	• Jérome VAULEY	**06 84 95 12 78**
Association Le Sou des écoles	• Linda AGARI	**06 19 99 46 52**
Les Catt'Mômes	• Richard SCHIAPPUCCI	**03 82 83 08 01**
Les Carnassiers	• Cédric MILTGEN	**06 80 23 11 06**
Catonisvilla	• Francis THIRY	**03 82 55 42 85**
Cattenom Loisirs Culture	• Jean-Pierre JUNGLING	**03 82 55 49 95**
Chevrons Sans Frontières	• Victor ISABELINHO	**03 82 55 45 34**
Chorale Sainte Cécile	• Bernard BAUR	**03 82 55 41 36**
Chorale Saint Jacques	• Emilie BETTEMBOURG	**03 82 55 45 26**
Club du 3ème Age Rencontre et Amitié	• Linda FALLOT	**03 82 55 43 13**
Club de Pêche Les Cyprinidés	• Jean-luc KAISER	**06 61 63 10 22**
Cattenom en Fête	• Daniel ACKER	**07 69 94 56 56**
Groupt ass. Ligne Maginot de Catt. LM SFBC	• Alexandre SCHMIT	**06 50 02 35 18**
Gymnastique Volontaire	• Mireille PRONNIER	**03 82 55 34 83**
Iaido	• François SCHLEGEL	**06 85 21 74 38**
Judo-Club de Cattenom	• Eric DEFRANCE	**06 01 02 69 29**
Karaté-Club	• Yvan LEAUTE	**06 76 29 08 69**
Krav Maga	• Yannick FEDERKEIL	**03 82 52 73 16**
La Pépinière	• Stéphanie GRAY	**06 25 14 51 74**
Nauticat	• Georges ZEYEN	**0352 23 67 68 52**
Section du Souvenir Français	• Emile WALLERICH	**03 82 55 40 05**
Pétanque Club Cattenomois	• Patrick HENZEL	**06 82 17 43 11**
Tennis-Club de Cattenom	• Claire LORENZI	**03 82 55 38 99**
Union Nationale des Anciens Combattants	• Justin TERVER	**03 82 55 43 85**
US Cattenom	• Michel BARDIN	**06 81 26 32 70**
Cercle Nautique Centre Europe	• Charles GUERDER	**06 62 73 97 15**

Vie religieuse

Conseil de Fabrique de Cattenom	• Jean-Jacques PIRUS	**06 08 43 30 06**
Conseil de Fabrique de Sentzich	• Martine LEJEUNE	**06 83 91 73 92**

Iaido

ROMPRE AVEC LE RYTHME DU QUOTIDIEN.

Le iaido c'est l'art de manier le sabre japonais qu'est le katana, et de dégainer et couper en un seul geste. C'est une discipline exigeante qui demande à la fois un engagement physique, de la technique et de la concentration.

François SCHLEGEL et Jean-Jacques SAUVAGE

François SCHLEGEL

Lors des cours, après un travail de préparation de corps, les pratiquant(e)s évoluent en réalisant des katas (formes codifiées). Celles-ci sont en fait, des scénarios bien définis et visent à obtenir des réponses réflexes dans des situations prédéterminées.

Pour sa progression, les katas sont réalisés par le iaidoka en enchainant des gestes de plus en plus complexes et précis face à des adversaires imaginaires. Mais le véritable adversaire reste le iaidoka lui-même : ses compétences recherchées (densité, fluidité et relâchement) et ces mouvements précis ne sont acquis que par le travail régulier des katas, lors de cours, stages régionaux ou nationaux à l'occasion de la venue de professeurs de haut niveau.

Si vous êtes intéressé(e) par la pratique du sabre japonais, vous serez accueilli au dojo communautaire de Cattenom par **François SCHLEGEL** et **Denis EBERHARDT** qui vous feront découvrir cette discipline martiale dépourvue de contact physique et qui s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Venez tester sans engagement de votre part, le matériel peut vous être prêté !

Nota : une erreur s'est glissée dans notre précédente édition : la photo de gauche représente **Laurent ARJONA** et non **Jean-Jacques SAUVAGE.**

Horaires
ENTRAÎNEMENTS

Lundi : 20h – 22h
Jeudi : 18h – 19h30
Vendredi : 12h-13h15

Contact

Président : François Schlegel
Tèl. 06 85 21 74 38
Mail: laidoCattenom@orange.fr
Facebook: laidoCattenom

Karaté-club

LE TAÏ CHI : LA MÉTHODE CORPS-ESPRIT

Il permet de réduire le risque de chute et améliore l'équilibre, aide au contrôle de l'hypertension et réduit les risques de maladies fonctionnelles des femmes ayant eu un cancer du sein, améliore le sommeil. Michel Bouthara vous initie à cette pratique à la maison des arts martiaux de Cattenom.

Le karaté-Club de Cattenom organise des stages. Renseignements au **06 80 23 93 05 ou karateclub.cattenom@laposte.net**

Horaires
ENTRAÎNEMENTS

Cours adultes :
mardi de 18h à 19h15
samedi de 15 à 16h15

Contact

Président : Yvan LEAUTE
Tél : 06 76 29 08 69
Contact : Jean-Louis Sassi
Tél. 06 80 23 93 05

Aikido

INTERVIEW D'UNE GRADÉE

Après une pause pour la période estivale, Septembre est aussi la rentrée pour le milieu associatif.

Les cours d'Aikido Club de Cattenom ont repris depuis le 4 septembre. Nous avons retrouvé les quelques têtes que nous avons eu à la précédente saison. La saison 2017-2018 commence avec de nouveaux gradés dont une qui a passé son Shodan en Juin. Nous lui avons demandé comment elle s'est préparée pour le passage de grade:

"La préparation s'est faite tout au long de l'année, que ce soit en participant aux cours à Cattenom ou à des stages.

La ligue de Lorraine organise régulièrement des stages le week-end, animés par de hauts-gradés reconnus au niveau national. C'est très enrichissant et cela nourrit la réflexion sur le travail à mener au sein du club. Ce fut par exemple le cas lors du stage qui s'est déroulé à Cattenom en mai 2017.

En plus nous avons la chance d'avoir un certain nombre de hauts-gradés en Lorraine, j'ai donc également pu profiter régulièrement de leur enseignement.

Mais tout cela ne peut aller sans un travail régulier au sein du club et j'ai eu la chance d'être préparée par Jérôme et Gaspard qui se sont investis pour moi tout au long de l'année. Tout comme d'être soutenue par tous les membres de l'aïkido club de Cattenom car en aïkido on ne peut progresser sans partenaires de travail.

Alors être reconnue comme ayant le niveau Shodan suite à l'examen est une grande fierté (et un peu un soulagement car l'investissement nécessaire est important) mais cela couronne surtout tout le travail de préparation réalisé.

Ce n'est d'ailleurs pas une fin en soi car le Shodan est considéré comme le « vrai » début de la pratique. Le jury a considéré que les techniques étaient suffisamment maîtrisées pour continuer dans la recherche du perfectionnement. Tout cela peut paraître exigeant mais la manière dont on perçoit un art martial évolue tout au long des années de pratique, on ne s'ennuie jamais ! "

Horaires
ENTRAÎNEMENTS

Cours enfants (à partir de 7 ans) : jeudi de 18h30 à 19h30.

Cours adultes :
lundi et jeudi de 19h45 à 21h15.

Cours Aïkitaïso :
gymnastique de l'être "corps-esprit"
Cours **seniors grands débutants**
mardi matin de 9h30 à 11h.

Il est possible d'intégrer les cours à tout moment de l'année.
Venez essayer (essai gratuit).
Venir avec un survêtement.
Bien entendu, en cas de pathologie spécifique ou de blessure, pensez à consulter votre médecin avant toute inscription.

Venez essayer

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter notre site web :
www.aikido-cattenom.net

Contact

Président : Denis Eberhardt
Tél. 06 95 88 74 20
http://aïkido-cattenom.net
Mail: aïkido-cattenom@orange.fr
Facebook: aikoclubcattenom

Judo-club

TOUS AU TAPIS !

Sport d'équilibre, éducatif, de défense mais aussi activité de détente et de plaisir le Judo est adapté à toutes les tranches d'âge. Le Judo permet à chacun de devenir plus adroit, souple, fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

L'éveil judo pour les 4/5 ans

Le Judo (voie de la souplesse) peut être enseigné aux tout petits pour ses valeurs éducatives. Le code moral du judo en fait plus qu'un sport ou qu'un art martial, c'est un art de vivre qui s'applique dans la vie de tous les jours.
Sortir les enfants timides de leur cocon, ou calmer les plus extravertis, le judo peut être une thérapie dans le sens où l'on vise la sociabilisation de l'enfant.
Apprendre à se contrôler et à faire attention aux autres, protéger son partenaire, respecter son adversaire en fait parti. Sous forme ludique, l'éveil judo va permettre d'acquérir des habilités motrices fondamentales, telles que la coordination, la latéralité, la quadripédie, l'équilibre et l'équilibration, de même que le goût de l'effort, la persévérance, la concentration, la confiance en soi et la liste est longue.

Les 6/8 ans : le développement généralisé

Toujours sous forme ludique, l'apprentissage des techniques de projection et d'immobilisation vont renforcer les acquis des habilités motrices fondamentales. La prise de conscience de son corps, et des principes du judo vont amener l'enfant à se structurer dans l'espace, et à utiliser le moins de force possible pour une efficacité maximale.
Le principe d'entraide et de prospérité mutuelle cher à **Jigoro KANO**, fondateur du judo universel, prend à cet âge toute sa valeur: l'enfant va comprendre que sans partenaire il ne peut pas progresser, que sans adversaire il ne peut pas s'évaluer. Le respect de l'autre est nécessaire comme le contrôle de soi et de son partenaire lors des projections.

Les 9/12 ans : le perfectionnement global

C'est l'âge où l'on commence les compétitions officielles, avec les premières craintes, les premiers gros chagrins, les premiers exploits, les premiers titres. On comprend ce qu'est la modestie, l'humilité, le respect de son adversaire et des arbitres.

Les 12/16 ans
le perfectionnement personnalisé

Les adolescents entrent dans la phase de préparation à la ceinture noire. La préparation de katas (Formes ancestrales et fondamentales des techniques), la compréhension des principes et des concepts du judo, en fait une période charnière dans la vie du judoka. C'est à partir de la ceinture noire que l'on va apprendre le judo. Apprendre c'est comprendre.

Les inscriptions

Elles se font, tout au long de l'année, sur place aux heures des entraînements. 2 séances de découverte sont possibles pour les débutants.

Documents à fournir :
- une fiche de renseignements dûment complétée
- un certificat médical établissant l'absence de contre-indication à la pratique du judo en compétion datant de moins d'un an à la date de demande de licence 2017/2018.
- une autorisation du droit à l'image.

Horaires
ENTRAÎNEMENTS

Enfant né en 2012 - Poussinet :
Vendredi : de 16h15 à 17h

Enfant né en 2013 - Poussinet :
Samedi : de 11h à 11h45

Enfant né de 2010 à 2011
Mini-poussin et Poussin 2009 :
Mardi et vendredi : de 17h à 18h

Enfant né de 2006 à 2008
Poussin 2008 et Benjamin :
Mardi et vendredi : de 18h à 19h15

Enfant né en 2005 et avant
Minime, Cadet et Junior :
Mardi : de 19h45 à 21h15
(au dojo de Rodemack)

Sénior - né avant 1997:
Mercredi et vendredi : de 19h30 à 21h15

Katas :
Samedi : de 9h30 à 11h

Contacts

Président : Eric Defrance
06 01 02 69 29
defrance.eric@orange.fr
Entraîneur : Loic Gillet
06 81 30 36 78
Secrétaire : sylviespennel@orange.fr

Krav Maga

"SIMPLICITÉ, RAPIDITÉ, EFFICACITÉ"

6 nouvelles ceintures noires ont été obtenues cette saison qui fut riche en évènement pour Krav Maga Moselle. Karnno Noviseth et Carlo Zanette ont obtenu leur 1ème Darga, Claude Stephany et Manu Gomes leur 2ème Darga, Daniel André sa 3ème Darga et Yannick Federkeil la 5ème Darga qui est le plus haut grade technique existant (9 seulement ont été décernées à ce jour dans toute l'Europe).

Un stage d'été international

La saison 2016-2017 a fini en beauté en regroupant des participants venus certes, de toute la France (Paris, Toulouse, La Seyne-Sur-Mer, Lyon,…) mais aussi du Luxembourg, de Belgique, de Suisse, du Québec et pour la première fois de Bulgarie !

En plus des exercices techniques et de combat répartis en deux groupes de niveaux, nous avons abordé une thématique malheureusement toujours d'actualité, à savoir les réactions à adopter face à une attaque terroriste ou évènement relevant de la perte de normalité (explosion, incendie, agressions multiples, mouvement de foule…).
Le feed-back des stagiaires est sans appel : le stress induit dans certaines situations a disparu en grande partie lors des exercices successifs pour faire place à des automatismes :
- se protéger de barotraumatismes consécutifs à une explosion
- se protéger le plus efficacement lors d'une fusillade
- observer et analyser une situation de danger pour évacuer la zone seule ou avec les siens.

En espérant bien sûr qu'ils n'aient jamais besoin de les mettre en pratique, le fameux **« Hope for the Best and prepare for the Worst ».**
En plus du travail technique habituel (défenses à mains nues contre un ou plusieurs agresseurs, couteau, bâton ou menace d'arme à feu, combat au corps à corps), les stagiaires ont pu travailler des ripostes contre le car-jacking afin de mieux appréhender les possibilités de riposte.

Un parcours au ... point

Quoi de mieux pour terminer en beauté qu'un petit parcours de stress permettant de tester ses automatismes et sa logique d'application. Au programme : apprentissage du tir avec arme de poing, règles de sécurité, défense sur attaque couteau et bâton, franchissement d'obstacles… Bref, de quoi se faire plaisir et transpirer à grosses gouttes en cette mi-août !

Une cohésion renforcée

La semaine suivante, un séminaire regroupait les équipes de Krav Maga Moselle et de Krav Maga Luxembourg ainsi que leurs compagnes, afin de permettre à chacun de mieux se connaître. Diverses activités étaient au programme : escape game, simulation de course de voiture, entraînement technique, et enfin, une séance de cryothérapie. Celle-ci valut son pesant d'or, ne serait-ce que pour la tête de certains instructeurs quand ils ont senti la sensation de fraicheur induite par une température de -140° C en moyenne, pendant 3 minutes !

La nouvelle saison peut commencer...

Elle va apporter son lot de débutants, toujours plus nombreux au fil des ans. Nous remercions en cette occasion la commune de Cattenom pour l'aide matérielle (prêt du gymnase) qu'elle nous apporte.

Horaires
ENTRAÎNEMENTS

Cours
Mercredi et Vendredi
De 20h à 21h
Et de 21h à 22h au gymnase

Contact

Président: Yannick Federkeil
Tel.: 03 82 52 73 16
yannick.federkeil@wanadoo.fr
www.kravmagamoselle.com
ou www.krav-maga.net

Tennis club

TOURNOI OPEN DES ÉNERGIES

Comme chaque année, le Tennis Club de Cattenom a organisé son tournoi **Open des Energies**. Nouveauté cette année: les dates du tournoi ont été modifiées afin de le faire débuter le 19 août au lieu d´Octobre, les années précédentes.

Les gagnantes : Karine Gallet à gauche et Amélie Cecconi

Un cadre idyllique

Ce changement de dates a permis aux compétiteurs de profiter des belles journées de fin d´été en jouant, dès que la météo le permettait, sur les terrains de terre battue extérieurs.

De grandes rencontres

Compétitrices et compétiteurs ont donc répondu présent à ce désormais traditionnel rendez-vous du Club, et nous ont offert de superbes rencontres tout au long de ces 3 semaines de tournoi.

Les deux gagnants : Damien Boulangeot à gauche et Félipe Rojas Rodriguez

En finale chez les dames, **Karine Gallet** (Mont St Martin) a pris le dessus sur **Amélie Cecconi** (Yutz). Tandis que chez les hommes, **Félipe Rojas Rodriguez** (Schiltigheim) est venu à bout de **Damien Boulangeot** (Nancy).

Ce tournoi fut un succès tant par la qualité de son organisation, la grande disponibilité des bénévoles du Club, que par le nombre de joueuses et de joueurs présents.

Alors rendez-vous pris pour l´année prochaine, même date !

Contact

Présidente : Claire Lorenzi
Tél du club : 03 82 55 38 99
www.tccattenom.net
tennis-club-cattenom@wanadoo.fr

Gymnastique volontaire

DU NOUVEAU À LA GYM

Le piloxing est une nouveauté dans le monde du fitness. Il s'agit d'un sport bien être qui consiste à associer la boxe et la danse pour faire travailler l'ensemble des muscles du corps de manière à ce que ceux-ci se développent harmonieusement. Cette activité accroit la puissance des muscles résultant de la pratique des gestes de la boxe ainsi que l'amélioration de la synchronisation et de la grâce des gestes procurés par la danse.

Horaires
ENTRAÎNEMENTS

Cours de Gym Adultes
Gymnase municipal

Mardi avec Marie-Jo de 9h à 10h
Jeudi avec Anne-Marie
de 14h30 à 15h30 (seniors)
et de 20h30 à 21h30

Cours de Gym enfants
Les mardis - Gymnase municipal

4-12 ans : de 16h30 à 17h30
et de 17h30 à 18h30

Cours de Pilates
Les mardis - Dojo communautaire

De 19h30 à 20h30 et
de 20h30 à 21h30
Les jeudis
De 20h à 21h

NOUVEAU

Cours de Piloxing
Les lundis - Gymnase municipal
De 20h15 à 21h15

Certificat médical obligatoire pour toute inscription à nos activités.

Le piloxing

Il a l'avantage supplémentaire d'offrir un meilleur équilibre du corps tout en donnant plus de vigueur aux muscles qui en ont besoin. Il permet aussi d'acquérir plus de souplesse. En outre, celui qui pratique le piloxing est invité à coordonner ses gestes avec la cadence de sa respiration pour optimiser les résultats obtenus, ce qui lui apprend à mieux maîtriser sa respiration et donc son stress.

Les adeptes de cette nouveauté fitness ont le plaisir de constater que l'ensemble de leurs muscles se renforce au cours des différentes séances. Ils ne sont donc pas confrontés au manque d'homogénéité de la force de leurs différents muscles, contrairement à ce qui se produit avec certains sports qui ne sollicitent qu'une partie des muscles.
D'autre part, ce sport "**bien être**" à l'avantage de fortifier le système cardio-vasculaire, d'accélérer la perte de surpoids en étant à l'origine d'une forte consommation de calories et d'aider celui qui s'y adonne à acquérir une silhouette mince, puissante et élégante.

Enfin, il offre une très bonne contribution à l'entretien de la forme et du bien-être de l'individu.
A noter que tous les cours s'adressent aux femmes comme aux hommes et qu'il n'y a pas d'âge pour commencer !

Pas que de la gym !

Les cours de gym le mardi et le jeudi sont des cours variés et en musique : durant la saison vous ferez du fitness ball, de la gym avec des bâtons, des patins, des steps, du badmington et même de la gym à l'extérieur (sur les appareils près du chalet de Cattenom).

Venez essayer

La gym dans une très bonne ambiance et sans esprit de compétition.

Contacts

Présidente : Mireille Pronnier
03 82 55 34 83
Cyril Pronnier : 06 64 15 78 78
Christine : 03 82 52 64 19
Facebook:
GymnastiqueVolontaireCattenom

Nauticat

FICHES D'IDENTITÉ DES COUREURS

Portrait de deux passionés : Thelvyn Goulley, 14 ans, pratique la planche à voile depuis l'âge de 6 ans. Xavier Collin, bientôt 40 ans, 25 ans de windsurf et autant en compétitions, arbitre de club et entraineur

Parole à **Thelvyn Goulley** (F1157) : licencié depuis 2009 à Nauticat:
En 2011, j'ai commencé la planche à dérive et les compétitions départementales. En 2015, j'ai commencé les compétitions longue distance et slalom.
Juillet 2016, mon premier championnat France Bic à Quiberon. Juillet 2017, mon second championnat France Bic 293 Minimes à Martigues. Août 2017, mon premier championnat France slalom RRD 120 à Quiberon.

J'adore la planche à voile et la sensation de glisse. J'aime bien aussi faire des sauts en vague ou sur du plat. J'essaie des figures et me sens libre quand je fais de la planche à voile.

Palmarès

Slalom :
- 1er de la sélection sur la ligue de voile Grand-EST
- 49 sur 57 : championnat de France slalom RRD 120 2017 (Quiberon)
- 42 sur 53 : championnat de France 2017 (Martigues)
- 50 sur 63 : championnat de France 2016 (Quiberon)

Minimes Bic (6.8) :
- 1er de la sélection sur la ligue de voile Grand-EST 2016 et 2017

Longue Distances :
- 2016 Lery Poses 3/32
- 2016 Raid la Tranche 182/238
- 2017 Raid la Tranche 113/249

Projets

- participer à l'AFF Championnat de France des Adultes en Slalom
- un top 20 pour le championnat de France rrd 120
- participer au DéfiWind (plus de 1.000 coureurs sur la ligne de départ)

Xavier Collin (F157) : licencié à Nauticat depuis 2002
Actuellement leader sur le Grand Est en slalom et compétition GPS (vitesse maximum mesurée par le GPS) avec 32,71 nœuds (soit 60,5 km/h sur 100m) sur la retenue du Mirgenbach (Cattenom).
- Participation à au moins une étape des championnats de France Slalom tous les ans
- Participation aux championnats d'Europe ou du Monde suivant les années et suivant les disponibilités
- 16e au championnat du Monde Master Hyères en avril 2017

Participation active depuis quelques années à l'organisation des régates locales et régionales.

Une saison en chiffres

- 15 000 € d'achat de matériel chaque année (avantagés par un contrat "leader d'opinion" North Sails/ Fanatic, ainsi que par des aides financières et matérielles de Nauticat).
- 20 000 km/an pour les compétitions ou le loisir windsurf
- 600 € d'inscriptions sur les différentes compétitions
- Environs 50 jours de navigations par an
- 80 licenciés FFV, pratiquants été-hiver, dès que le vent souffle
- 14 coureurs, dont certains participant à des régates dans le Sud ou l'Ouest de la France, voire à l'étranger
- Une dizaine de planches mise à disposition gratuitement pour les membres
- 2-3 régates organisées chaque année sur la retenue du Mirgenbach
- Une fête de la planche à voile, à l'occasion de laquelle des sessions "découverte de la planche à voile" sont organisées
- Un anémomètre en ligne donnant la direction et vitesse instantanée du vent

Contact

Président: Georges ZEYEN
Tél. : +352 23 67 68 52
Contact: Philippe TEMPE
Tél. : 07 87 79 75 62

US Cattenom

A VOS AGENDAS

Le club souhaite une bonne reprise aux équipes, dans leur championnat respectif. Voici toutes les dates pour nos supporters.

U 15

Senior B

Senior A

Féminine

Levons nos verres de ... Beaujolais

L'US Cattenom organise une **soirée Beaujolais** le 17 novembre. Pour passer un début de soirée agréable, rien de tel que de déguster la cuvée 2017 ! A consommer avec modération ...

Tournois de foot en salle :

- le 2.12.17 pour la catégorie U11
- le 3.12.17 pour la catégorie U13
- le 14.01.17 pour les féminines

Pour nos spectateurs

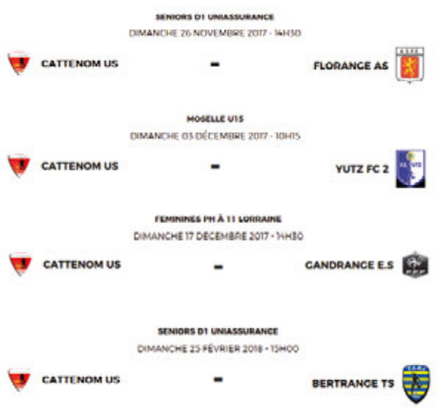

Contact

Michel BARDIN
Tél. 06 81 26 32 70
Facebook: us cattenom

Catonisvilla

Les Mosellans en 1919/1920

Vainqueurs, vaincus ou tout simplement victimes et déçus ?

Monseigneur Willibrord Benzler, à Metz en 1919.

Monseigneur Willibrord Benzler, évêque de Metz de 1901 à 1919.

Il a été remplacé par le Mosellan **Jean-Baptiste Pelt** (1863-1937).

1. Le retour à la France et son cortège de problèmes

2. Les expulsions et les spoliations

Une épuration est organisée dès novembre 1918 car les Allemands sont indésirables. On estime à 70.000 les expulsés de Moselle (avec le doit d'emporter 30 kg et 2000 marks par personne). De plus, ils sont spoliés de leurs biens. Les fonctionnaires représentant le pouvoir de Guillaume II sont les premiers à être renvoyés par l'armée d'occupation, qu'ils viennent des administrations, des bureaux militaires ou des universités (soit plus de 14.000 personnes rien qu'à Metz).
C'est ensuite au tour des ouvriers et des employés d'être expulsés. Des commissions spéciales d'examen sont créées par Alexandre Millerand pour amoindrir les conditions pénibles des 112 à 115.000 expulsions qui seront finalement organisées dans l'ensemble des territoires repris, sans compter les départs spontané.

La famille Roechling de Volklingen en Sarre

Un exemple parmi les expulsés : **Monseigneur Benzler** (Karl dit Willibrord Benzler, qui est le 101e évêque de Metz de 1901 à 1919. Né le 16 octobre 1853 à Niederhemer, en Westphalie prussienne, mort le 16 avril 1921 à Baden-Baden, sa nomination à l'évêché de Metz, le 21 septembre 1901, apparaît comme une surprise.
C'est un compromis résultant des difficiles négociations entre Berlin et le Saint Siège pour pourvoir enfin un siège épiscopal vacant depuis 1899. Il est consacré le 28 octobre 1901 et s'installe dans l'austère Abbatiale Sainte-Glossinde qui sert d'évêché depuis la fin de la révolution française. Son respect pour la population locale, notamment ses efforts pour parler un français correct, lui vaut de nombreuses sympathies dans la cité.

Il se doit cependant de conserver des relations avec les autorités civiles et militaires, en majorité protestantes, de l'importante ville de garnison et reçoit l'empereur lors de l'inauguration du nouveau portail de la cathédrale (1903).
En 1907, Metz reçoit le Congrès Eucharistique. En 1913, Metz est la ville allemande des "Katholikentag". Après la Première Guerre mondiale, **le diocèse de Metz redevient français** et dans un contexte nationaliste, avoir un évêque allemand dans une des cités «retrouvées» n'est pas acceptable pour le nouveau pouvoir français, bien moins ouvert finalement dans ce domaine que les Allemands vainqueurs de 1871, lesquel se sont accommodés de l'évêque protestataire Paul Dupont des Loges (1843-1886).
Willibrord Benzler est donc destitué en janvier 1919. Son départ est officiellement accepté le 10 juillet et, le 31 juillet, il est nommé archevêque d'Attalie. Il retourne à l'abbaye de Maria Laach et plus tard à l'abbaye de Beuron. De sérieux problèmes cardiaques l'obligent à se rendre à l'abbaye cistercienne de Baden-Baden -Lichtenthal pour recevoir une assistance médicale. Il décède en 1921 à Baden-Baden, et est inhumé dans l'abbaye de Beuron.

Autre exemple éloquent parmi les spoliés : la firme Roechling. C'est **Carl Roechling** (1827-1910), industriel à Volklingen, qui a créé la Karlshütte à Thionville en 1898 avec ses fils Robert et Hermann (1872-1955, son 7ème fils). Ils en font un outil performant (4 hauts fourneaux et une filière sidérurgique et métallurgique derrière ; ils avaient acheté une usine sidérurgique à Pont-à-Mousson dès 1862 et plusieurs mines de fer en Lorraine) surtout que la transformation de la fonte en acier est devenue possible, depuis 1877, avec la minette lorraine phosphoreuse, depuis l'invention du procédé Thomas - Gilchrist. Malgré cela, ses biens sont placés sous séquestre et donnés, en 1919, à la société minière et métallurgique des aciéries de Longwy puis à Usinor. En 1913 l'usine produisait 316 000 tonnes de fonte et employait 800 ouvriers de 1907 à 1914, 850 en 1918 et 1500 en 1926. Robert et Hermann sont condamnés à 10 ans de cachot notamment pour destruction d'usines françaises.
Hermann sera à nouveau condamné en 1949 mais sera gracié en 1951 (la famille a investi dans les matières plastiques pour l'industrie automobile. Un des se fils lui a succédé mais les usines sidérurgiques de Volklingen ont été vendues à l'ARBED en 1978 ; la société comptait 103 filiales début 21ème siècle et employait près de 8 000 personnes pour un chiffre d'affaire de 1,4 milliards d'euros).

CONCLUSION
L'amertume des Mosellans

Dans tous les livres d'histoire on évoque les horreurs de la Grande Guerre, en insistant sur l'utilisation de gaz asphyxiant, de lance-flammes et de la bestialité des combats dans les tranchées. On insiste sur l'hécatombe humaine ou les conditions de vie atroce dans les tranchées, notamment en hiver.
Mais que dire alors du traumatisme vécu par les habitants des territoires annexés pendant 50 ans. On ne leur a pas donné la parole ni en 1871 ni en 1919 et du coup, ils se sentent à la fois vainqueurs, vaincus, marginalisés voire recolonisés.
Heureusement il existe quelques récits, sur le plan local, par des mobilisés, sur leur vécu de la guerre et pour confirmer ce triple vécu. Certains ouvrages sont rédigés par des lorrains de souche allemande, comme l'ouvrage de 1933 écrit en langue allemande, **Front Berichte, eines Lothringers** de **Nicolas Freistroffer** édité chez Paul Even à Metz. Natif de Knutange au sein d'une famille allemande, il a côtoyé, sur le front de l'Est, **Antoine Nidercorn** de Kirschnaumen qui a annoté l'ouvrage, considéré comme une relique par son filleul de Cattenom. **Alphonse Gambs** a également rédigé un recueil du vécu d'**Antoine Diwo** de Kaltweiler.
Il en ressort qu'étant nés en Allemagne, de citoyenneté allemande, parlant le patois local et l'allemand, ils ont loyalement combattu pour le Reich.

Beaucoup sont cependant contents du retour à la France, sans aucun doute une majorité dans les régions francophones. Mais pas tous et pas dans toutes les régions de l'ancien Reichsland. Le traumatisme est tel qu'on préfère se taire. Et la question de la nationalité est secondaire pour la majorité des survivants des combats car ils aspirent avant tout à une vie normale après plus de 4 ans de sacrifices. Il ne faut pas oublier que personne n'avait prévu un conflit aussi long et aussi meurtrier.
Par contre, peu de traces de récits de civils (dans un carnet ou une courte biographie), pour se faire une idée profonde du ressenti local. On sait que sur un plan purement local, dans le Val Sierckois, les viticulteurs regrettent le retour à la France, tout simplement parce qu'ils n'ont plus de débouché pour leur vin. Au sein de l'empire allemand, c'était le vignoble le plus méridional et l'essentiel de la production s'écoulait facilement en Allemagne, où ce vin de Moselle jouissait d'une bonne réputation. Désormais c'est un vignoble marginal, le plus septentrional de France et sa production est décriée, tant la qualité des breuvages produits est mise en doute. Les cours du vin s'effondrent, si bien qu'il y a de nombreux arrachages de vignes dans les années 1920, au grand dam des vignerons locaux.

Désormais, en 2017, les témoins se font rares pour évaluer la proportion de mécontents, dont il reste établi qu'ils sont, tout de même, minoritaires. Le temps a fait son œuvre et presque 100 ans nous séparent de la fin de la première guerre mondiale dont il ne reste plus de combattant vivant et dont les survivants actuels étaient à l'époque de jeunes enfants aux souvenirs très lacunaires et sélectifs.
On a même de plus en plus de mal à identifier les personnages qui figurent sur les photos de l'époque et presque plus personne ne se souvient de ces soldats au casque à pointe, dont les portraits restent enfouis dans les albums de la plupart des familles.
Et pourtant, quelle prestance et quelle fierté de poser dans des uniformes rutilants du temps de paix, quelles scènes de franche camaraderie au sein des chambrées des régiments, entre Lorrains, en temps de guerre. Dans très peu de famille on connaît les circonstances exactes des décès au front, les régiments d'affectation et le parcours suivi pendant la guerre par tel ou tel mobilisé. On se souvient à peine des mutilés et des invalides de guerre, et pourtant ils étaient nombreux, chaque village en ayant quelques uns.

Le monument aux morts restera bientôt le seul témoin des pertes subies, car même les anciennes pierres tombales des cimetières ont disparu, et on a négligé de reporter les noms des disparus sur les nouveaux monuments. Tout un pan de la mémoire collective s'efface au fil du temps.

Contact

Président : Francis Thiry
Tél. 03 82 55 42 85

CLC
Cattenom loisirs culture

musique
SPECTACLE DE

Le mercredi 28 juin 2017 au Casino de Cattenom, CLC a clos la saison avec un spectacle de son école de musique sur le thème « Des chiffres et des lettres ». Plus de 250 personnes étaient présentes pour venir écouter les ensembles d'instruments (flûtes traversières, saxophones, clarinettes, cuivres, guitares…) qui avaient été créés pour l'occasion.

Mais aussi les chœurs (enfants, ados, adultes) et les jeunes « apprentis musiciens » de l'éveil musical.

Un spectacle qui a permis au plus jeune public de découvrir des instruments qu'ils ne connaissaient pas et de venir nous rejoindre à la rentrée de septembre pour apprendre un instrument…

couture
STAGE DE

La dernière semaine de juillet et la première semaine d'août, **Sylvie RAVAUX** et **Elisabeth CASULLI** ont accueilli une vingtaine d'enfants et d'ados pour un stage de couture. De 10h00 à 17h00, les apprenties couturières ont appris à manipuler, aiguilles, fils, machine à coudre et ont ainsi pu créer de jolis sacs, pochettes et animaux en tissus…un choix multiple de tissus ont pu laisser libre cours à leur imagination. Le midi était un moment de partage avec les animatrices et le dernier jour, elles ont même pu déguster des pizzas ! Un stage qui sera sûrement renouvelé l'été prochain...

Un grand merci aux participantes et à Sylvie et Elisabeth !

Vous pouvez rejoindre leur univers coloré *les mardis et vendredis.*

à vos agendas

18 et 19 Novembre **Stage de croquis** à l'Espace Yves Duteil
2 et 3 Décembre **Marché de Noël** au Casino
10 Décembre **Tournoi de Scrabble** au socio
20 et 21 Janvier **Stage de croquis** à l'Espace Yves Duteil
27 et 28 Janvier Scrabble phase 3 au Casino
17 Février **Concert** des professeurs de musique au Casino
18 Février **Tournoi de Scrabble** classique au Casino
17 et 18 Mars **Stage de croquis** à l'Espace Yves Duteil
Du 25 au 31 Mars **Exposition** des 4 Ateliers au Casino
14 et 15 Avril **Festival musical** au Casino
11 Mai **Gala** au théâtre de Thionville
2 et 3 Juin **Estivales 2 Cattenom**

Mam

hip hop
COURS DE

Sur l'initiative d'Aurore, **Mam** est venu réaliser un stage de Hip Hop en janvier dernier. Fort de son succès - surtout auprès des enfants - il revient cette rentrée pour des cours enfants et ados/adultes. Un dimanche par mois, Mam accueillera les enfants à partir de 9 ans mais aussi les ados et les adultes pour transmettre son énergie et son amour du Hip Hop. L'objectif de ses cours est de réaliser une chorégraphie qui sera interprétée lors du Gala du 11 mai 2018 au Théâtre de Thionville.
Les dimanches concernés sont le 8 octobre, 12 novembre, 10 décembre, 14 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril et 6 mai…

Cours enfant 14h00 à 15h30 - Cours adulte 15h30 à 17h00
Avis aux amateurs car il reste encore quelques places…

portes ouvertes
PARENTS-ENFANTS

Du 12 au 17 juin dernier, nos professeurs de danse **Aurore** et **Amandine GIACCIO** ont proposé aux parents de participer aux cours de danse de leur enfant. Ils ont donc enfilé leur tenue de sport pour rejoindre les danseuses sur le tapis de scène et ainsi découvrir leur univers. Un très beau moment qui a été très apprécié des parents mais aussi des enfants, fiers de leur montrer ce qu'ils avaient appris tout au long de l'année mais aussi de partager durant une heure une activité ensemble en toute détente. L'opération a du coup suscité quelques vocations car des mamans sont venues rejoindre nos cours de danse en septembre et même un cours adulte débutant a été créé le ***vendredi de 20h00 à 21h00…***

CLC
Cattenom loisirs culture

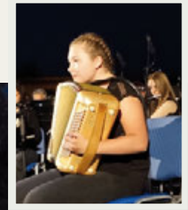

LE ciné-concert
DU 24 JUIN 2017

En partenariat **Arcades** et **CLC** ont organisé un **Ciné Concert** sur le parking de la Médiathèque de Cattenom. Mais quel était donc le concept ?

Rendez-vous sur ce parking transformé pour l'occasion en salle de cinéma… installez-vous dans des transats en dégustant des popcorns ou des glaces, prenez un écran géant gonflable de 9m, une soixantaine de musiciens et choristes, projetez des extraits de films, écoutez simultanément les musiques de films interprétées… le tout à la tombée de la nuit.
Eh bien voilà la soirée qui vous était offerte par ces deux associations.
Une soirée qui n'a pu voir le jour (ou la nuit) que grâce à la complicité et au travail des salariés, musiciens, choristes, techniciens et bénévoles des deux structures.
Un travail en amont de deux années mais un régal pour tous les participants et spectateurs.

Prochain gros projet de CLC : le **Gala de Danse** avec musiciens en live du vendredi 11 Mai 2018 au Théâtre de Thionville.

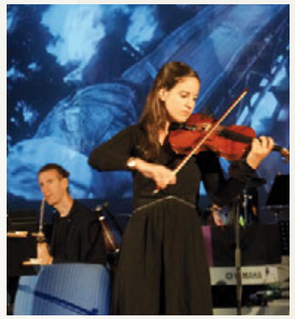

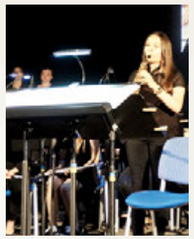

répétition

MERCREDI 5 JUILLET
26éme AG
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ce fut l'occasion pour le Président, **Jean-Pierre JUNGLING** et son Conseil d'Administration de revenir sur les moments forts de l'année 2016.
La force et la volonté de bien faire qui règnent au sein de notre association aura fait de 2016 une année riche d'évènements et de succès.

Jean-Pierre a souligné tout d'abord cet engouement qui règne autour du fonctionnement de notre association, cet engouement se fait voir par la présence d'un nombre important de bénévoles à chaque sollicitation, ces sollicitations sont nombreuses, réussies et de qualité.

Si l'on retrouve ici au sein de CLC un tel engagement, c'est bien entendu parce que notre association dégage un cœur, une vie, une chaleur et du bien-être que chacun des adhérents peut apprécier.
Les salariés mettent à profit des adhérents leurs compétences pour les fidéliser et leurs apporter dans leur quotidien un moment d'évasion ou d'expression à travers l'art ou la culture qu'ils dispensent. Aussi, CLC remarque un engagement de ses salariés qui va au-delà du temps de travail pour certain !

Cette année encore, CLC s'est énormément engagé dans l'animation de Cattenom. Pour la majeure partie de l'organisation des grosses manifestations, cela avait été réalisé de manière bénévole. L'ampleur des manifestations et leurs nombres font que gérer tout cela bénévolement a touché ses limites. Pour faire perdurer cet engagement d'animations, CLC a souhaité confier ces missions à un salarié et c'est avec un immense plaisir que **Sébastien BERETTONI** a accepté ce défi. Défi réalisable une fois encore grâce au soutien de la Commune de Cattenom.

Sébastien sera donc chargé de la Direction Artistique au sein de CLC et comme il l'a déjà démontré avec d'autres orchestres d'harmonie, il sera également **chargé de créer à Cattenom une harmonie classée au niveau national dans la catégorie amateur**. C'est bien entendu avec toute son équipe pédagogique qu'il sera en mesure de relever ce défi et pour parfaire le tout, de créer des projets à vocation d'intérêts communautaires.

Une année 2016 bien chargée et qui n'a pas découragé ses fidèles adhérents malgré la hausse de tarifs que CLC avait dû mettre en place en septembre 2016. L'association a su continuer à convaincre les 800 participants aux différentes activités proposées qu'elle reste incontournable et de qualité ! Pour preuve, la rentrée de septembre 2017 s'est déroulée sous les chapeaux de roue avec une file d'attente interminable le 1er jour des inscriptions ! De bonne augure car Cattenom Loisirs Culture espère bien attirer encore et toujours plus de monde et cela a l'air bien parti !
Un Bilan plus que positif pour tous !

Alors que nous réserve cette nouvelle saison ?

RDV pour notre première grande manifestation au Marché de Noël les 2 et 3 décembre au Casino de Cattenom.

Contact

Président : Jean-Pierre Jungling
www.clc-cattenom.fr
Tél. 03 82 55 49 95

Les Catt'mômes

ACCUEIL LOISIRS - ÉTÉ 2017

LES ENFANTS (3-12 ANS)

Un été à la conquête de l'ouest américain

2 mois de divertissement, de constructions, de voyages à l'imaginaire, d'aventures, de découvertes, de passion, de cuisine. Mais aussi de belles rencontres afin de repartir plein de rêves…

Cet été en chiffres :

- 285 enfants
- 206 familles différentes
- 93 enfants en juillet
- 87 en août

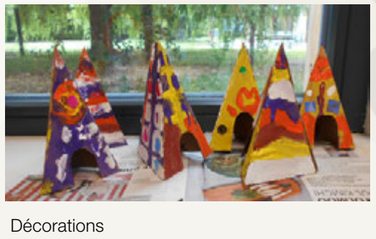

Décorations

Initiation BATUCADA, instrument de percussion

Parc de Sainte Croix

Pique-nique…

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, MERCREDI LOISIRS…

ACTIVITÉ THÉÂTRE

L'équipe Catt'Mômes

CHEZ LES ADOS

Catt'lanta

Les jeunes ont découvert la pratique du base-ball ainsi que des activités de pleine nature au Parc Pokeyland.
L'esprit combatif et de saine compétition a été développé grâce au fil rouge « Catt'Lanta » en permettant à nos sportifs en herbe de former 3 équipes qui se mesuraient les unes aux autres dans un esprit sportif et ludique.

PACK Rikiki en vadrouille

Rikiki en vadrouille est une mini ferme itinérante qui permet aux enfants de découvrir les animaux de la ferme d'une toute autre manière. La ferme s'est invitée directement à l'espace Les Catt'Mômes, et les enfants ont participé au montage des enclos, ils ont pris soin de chacun d'eux et de manière ludique. Poules, lapins, canards, chèvres, moutons étaient au rendez-vous.

Rikiki en vadrouille

PACK Pokeysport

Les enfants se sont rendus au parc de loisirs « Pokeyland » à Fey pour découvrir des sensations plus vraies que nature. Accrobranche, tir à l'arc, laser game, mini golf, escalade, mer de filet…

Pockeyland

PACK mini-séjour

Direction le centre de vacances « Les jonquilles » de Xonrupt Longemer en train, pour participer à un mini-séjour. Les enfants ont vécu une petite expérience loin de leurs parents tout en étant en confiance avec notre équipe d'animation. Au programme : veillées, rando nature, sortie VTT, accrobranche et activité nautique (kayak).

PACK musique

Ateliers musicaux animés par **Alpha Eridani**.
Mise en place de différents modules approfondissant un thème spécifique en permettant une participation accrue des enfants : ce sont eux qui ont fait vivre l'Atelier en fabriquant, en explorant, en s'enregistrant, en s'écoutant. Ils ont construit leur instrument de musique à partir d'objets du quotidien, ils sont partis à la recherche des sons environnants et les ont capturés pour les enregistrer et les exploiter sous forme d'une composition musicale originale.

Pass' Sport Code

A ce jour, **14 participants** sur 16 de la session de juillet ont obtenu leur examen **du premier coup**. 1 participante l'a obtenu lors d'un second passage, la 16e attend ses 15 printemps pour obtenir le sésame. Les 7 participants de la session d'août ont, quant à eux, passé le code avec succès.
Pour se détendre à la fin des cours de code, les jeunes ont profité d'activités : moto, bowling, simulsix, laser game, accrobranche….

Contact

Président : Richard Schiappucci
Tél. 03 82 83 08 01

Le Sou des écoles

LINDA, RÉÉLUE

Repas des bénévoles

Pour remercier tous les bénévoles nous ayant aidé l'an passé en participant à nos différentes manifestations le Sou a organisé le 16 septembre, un repas festif sur le thème Cow-boy.

Manifestations à venir

26 nov. : Vide grenier et bourse aux jouets-puériculture au Gymnase
Les exposants sont au rendez-vous. Venez nombreux déguster nos pasta box, fêter le beaujolais nouveau, savourer les bières de Noël et retrouver le vin chaud.
Comme chaque année, nous mettons à votre disposition des cartons de collecte de jouets aux endroits suivant : Ecoles maternelles, Mairie, Dojo, Catt'mômes, Cabinet du Docteur Schibi, Cabinet de kinésithérapie…

2 et 3 déc. : Marché de Noël avec stand au Casino

10 février : Carnaval au Casino avec plus d'une centaine d'enfants. Petits et grands sont invités à venir s'amuser, danser, relever des défis tout en couleur. Vêtissez-vous de vos plus beaux déguisements, des surprises vous attendent. Sans oublier les gourmandises qui raviront petits et grands tout au long de la journée. Et pour finir cette belle journée, le Sou vous proposera un snacking à consommer sur place ou à emporter.

Assemblée générale

Cette réunion du 5 octobre a été l'occasion de faire le bilan sur l'année passée : 5 manifestations (Vide grenier, Saint Nicolas, Carnaval, Vide dressing et Estivales) et 38 sorties scolaires financées à hauteur de 4 000 euros.
Le comité a vite trouvé ses marques pour l'organisation et le bon déroulement des manifestations dans la joie et la bonne humeur. Malgré tous les efforts fournis, le bilan financier est hélas négatif.
A l'issu de cette AG, le nouveau comité a été élu :
Présidente : **Linda Agari** - Vice présidente : Marie-Hélène Lesourd - Trésorière : Sophie Devin - Vice trésorière : Aurélie Ossemond - Secrétaire : Amandine Tornambe - Vice secrétaire : Sylvie Keller - Assesseurs : Amandine Tregarot Anna Guillotin Rocamora et Séverine Bohler.

Le comité est motivé et investi dans ses actions, mais nous appelons à la participation de tous aux prochaines manifestations.

Contact
Présidente : Linda Agari
Tél. 06 19 99 46 52
soudesecoles57.free.fr

Chorale Ste Cécile

A VOS AGENDAS

Dimanche 26 Novembre - 10h30
La chorale Ste Cécile honorera sa patronne à l'église Saint Jacques de SENTZICH. Il s'en suivra un repas au Chalet du Tennis Club.

Vendredi 1er Décembre 2017
Le Telethon aura lieu cette année à l'église St Jacques de SENTZICH, avec la participation de la chorale du secteur paroissial St Benoît. Nous buverons un verre de l'amitié sous chapiteau à CATTENOM, place Pompidou.

Bernard BAUR

Contact
Président : Bernard BAUR
Tél. 03 82 55 41 36

Association culture franco-polonaise

JAWOR DE PASSAGE À CATTENOM

L'Association Culturelle Franco-Polonaise de Cattenom, plus connue sous le nom d'A.C.F.P., a accueilli mardi 11 juillet 2017 le groupe Jawor de Lublin (PL) à la Maison de retraite Résidence de l'Automne à Cattenom.

Soirée de la Saint Sylvestre 2017

Partage du pain azyme Optatek

Menu adulte 80 euros
Apéritif
Buffet froid
Barszcz (soupe de betteraves)
Pieczèn (rôti de porc ou boeuf)
Soupe à l'oignon
Fromage
Bûche et café

Menu enfant 30 euros
Buffet froid
Pieczèn
Bûche

Réservation au :
06 87 78 13 95
ou 06 09 84 61 02

Le jeune groupe universitaire, créé en 1960 à l'initiative de **Boguslaw Szota**, a présenté un spectacle haut en couleurs, à la grande joie des résidents. Il était initialement composé de quatre groupes de danseuses et de deux groupes de musiciens, puis il s'est ensuite développé.

En 2000, il a reçu la médaille de Kolberg, pour avoir fait connaître à travers le monde la culture du pays du peuple de la plaine, ainsi que le titre honorifique de la région de Lublin en 2003. Depuis qu'il existe, le groupe s'est produit à plus de 4000 reprises en visitant une cinquantaine de pays sur les cinq continents.

D'aussi loin que la mémoire collective puisse remonter, le folklore polonais exprimait à l'origine la vie quotidienne de son peuple. L'époque du Moyen-Âge a été une période charnière afin de rassembler les oeuvres qui représentaient les fêtes organisées chaque année par le peuple. Seul ou en groupe, le peuple polonais organisait des compétitions pour révéler l'expression la plus créatrice, mêlant nourritures, outils de l'époque, festival de costumes, et spectacle.

Paysannes et paysans montaient alors sur le podium pour présenter, à tour de rôle, l'expression du vécu de l'année passée, et l'espérance pour l'année à venir ; la plus simple façon de donner le meilleur de soi.

A l'époque de Marie Walewska, femme que Napoléon Bonaparte portait dans son coeur, les costumes et les coiffes ont été soumises à l'influence française. Au XIXe siècle les oeuvres musicales de Chopin, comme la « Polonaise, Mazurka », ont pris de l'ampleur dans l'expression des danses polonaises populaires.

Aujourd'hui renouvelé, le folklore polonais nous invite à retrouver nos origines, ouvrant la voie vers un cheminement universel, qu'il soit individuel ou collectif.

Contact
Présidente : Alicja Bigus
Secrétaire: Fabrice Hentzen
Tél. 06 87 78 13 95

Rencontre et amitié

CLUB DES SENIORS

REPRISE

Les membres du club Rencontre et Amitié ont repris leurs activités le jeudi après-midi pour le plus grand plaisir des membres présents.

Linda FALLOT

La présidente Linda Fallot a accueilli tout le monde à l'Espace Yves Duteil et a énuméré les actions prévues pour la saison 2017/2018, à savoir, sortie festive, cadeaux divers et petits repas très prisés par toutes et tous.
Il est bien entendu que ce club est ouvert à toutes personnes arrivant à l'âge de 60 ans.
Vous serez les bienvenus dans une ambiance chaleureuse pour vous adonner à vos jeux préférés : belote, rumikub, scrabble et autres.

A très bientôt, nous l'espérons.

Contact

Présidente : Linda Fallot
Tél. 03 82 55 43 13

Les Cyprinidés

50 FOIS PLUS FIDÈLES !

De gauche à droite : Roland Babel, Jean-Claude Goberville, Alain Locquet, Gilles Balzan, Roger Guillet
En bas : Enzo Passeri, Jean-luc Kaiser, Cristhian Viale et le chien ARES
Absents sur la photo: Gilbert Geangoult, Patrick Fromeyer, Nicolas Bernard

A ce jour, l'association les Cyprinidés compte 50 adhérents pour la plupart originaires et habitant de Cattenom et ses environs. Le but principal de l'association est l'alevinage, l'entretien de l'étang et de ses abords.

Le Président Jean-luc Kaiser se réjouit d'avoir un comité actif, disponible ainsi que des adhérents impliqués et respectueux de leur emplacement de pêche.

Les Cyprinidés en profitent pour remercier vivement la municipalité de Cattenom pour son aide, ses encouragements et son soutien technique.

Contact

Président: Jean-Luc Kaiser
Tél. : 06 61 63 10 22

Rentrée 2017

Les parents sont venus nombreux

Une nouvelle enseignante

Célia TEITGEN
Professeur des écoles
Georges Pompidou

ÉCOLES MATERNELLES

EFFECTIFS MATERNELLES
100 élèves en 5 classes

Résidence Champêtre
Effectifs : 38 en 2 classes

- **Directrice** : Mme Astrid PLANTIER

Professeurs des écoles :
- Mélanie MAUCORPS (MS/GS)
- M. Yannick BARTHELEMY (PS/MS)

Victor Hugo
Effectifs : 37 en 2 classes

- **Directrice** : Mme Christelle ROCH (PS/GS)

Professeur des écoles :
- Mme Audrey GROULT (PS/MS)

Marie-Laure Marson - Sentzich
Effectifs : 25 en 1 classe

- **Directrice** : Mme Isabelle OTTINGER (PS/MS/GS)

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

EFFECTIFS ÉLÉMENTAIRES
166 élèves en 8 classes

Georges Pompidou - Cattenom
Effectifs : 141 en 6 classes

- **Directeur** : M. Frédéric PY

Professeurs des écoles
- Mmes Stéphanie GUTFREUND et Emmanuelle STEICHEN (CP)
- Mme Isabelle LACOSTE (CP/CE1)
- Mme Célia TEITGEN (CE1/CE2)
- Mmes Christine ACKER et Emmanuelle STEICHEN (CE2/CM1)
- Mme Ericka BAIL (CM1/CM2)
- M Frédéric PY et Mme Mathilde GORON (CM2)

Hugues Aufray - Sentzich
Effectifs : 25 en 2 classes

- **Directrice**: Mme Carole GAILLART (CP/CE1/CE2)

Professeur des écoles
- Mme Maëlle KSZAK (CM1/CM2)

COLLÈGE DE CATTENOM

EFFECTIFS DU COLLÈGE
356 en 14 classes

Charles PEGUY
Principal : M. Christophe ZAMPIERI

Conseillère principale d'éducation :
- Mme Nathalie JARBOT

- Mme Chantal CAVAZZONI, secrétaire

30 professeurs,
5 assistants d'éducation,
7 agents d'entretien.

622 ÉLÈVES
-29 ÉLÈVES

Classe de M. Yannick BARTHELEMY
et son ATSEM Marlène

ECOLE MATERNELLE
Résidence Champêtre

Classe de Mme Astrid PLANTIER,
Mme Mélanie MAUCORPS (pas sur la photo)
et leur ATSEM Annie

ECOLE MATERNELLE
Victor Hugo

Classe de Mme Christelle ROCH
et son ATSEM Valérie

ECOLE MATERNELLE
Marie Laure Marson
SENTZICH

Classe de Mme Isabelle OTTINGER
et son ATSEM Nathalie

Classe de Mme Audrey GROULT
et son ATSEM Isabelle

ECOLE ELEMENTAIRE

Georges Pompidou

Classe de CP
de Mme Stéphanie GUTFREUND
et Mme Emmanuelle STEICHEN

Classe de CP / CE1
de Mme Isabelle LACOSTE

Classe de CE1 / CE2
de Mme Célia TEITGEN

Classe de CE2 / CM1
de Mme Christine ACKER et
Mme Emmanuelle STEICHEN

Classe de CM1 / CM2
de Mme Ericka BAIL

Classe de CM2 de M. PY
et Mme Mathilde GORON

ECOLE ELEMENTAIRE

Hugues Aufray

SENTZICH

Classe de CP-CE1-CE2
de Mme Carole GAILLART

Classe de CM1-CM2
de Mme Maëlle KSZAK

Isabelle et sa première classe

Année scolaire 1976-77

ECOLE MATERNELLE

Marie Laure Marson

SENTZICH

Une classe de… 216 élèves

1997 - 2017

20ans

Isabelle Ottinger a fêté ses 20 ans d'enseignement au sein de la commune de Cattenom, dans l'école Marie-Laure Marson à Sentzich.

Pour l'évènement, elle a invité tous ses élèves, pas moins de 216 (!) autour d'un spectacle : chant, danse et anecdotes qui ont bien animé cette journée du vendredi 30 juin.
Elle a fini avec émotion, par l'appel intégral de tous ses enfants et remercié ses collègues, fidèles au poste.
Boissons et gâteaux, offerts par les parents, ont pris le relai en guise logique de conclusion.

ECOLE ELEMENTAIRE
Georges Pompidou

Journée sportive

M ardi 20 juin, les élèves de la classe de CM2 se sont rendus en bicyclette à l'U4 à Uckange pour la journée départementale sportive organisé par l'USEP.
Au programme : visite du Haut Fourneau, rallye photo dans le Jardin des Traces, atelier sur l'Olympisme.
Cette journée avait pour objectif la promotion de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024.
Les élèves ont reçu un tee-shirt aux couleurs des anneaux olympiques.
Au final, 36 km de bicyclette par une belle journée ensoleillée.

Sortie en cyclo

vendredi 23 juin

Les élèves des classes de CE2/CM1 de **Mme ACKER**, de CM1/CM2 de **Mme BAIL** et de CM2 de **M. PY** ont tous parcouru plus de 30 kms. Le parcours passait par Basse-Ham, le Val Joyeux de Yutz avec un retour par Thionville en empruntant les pistes cyclables. Le repas, tiré du sac, a été pris en commun au bord de la Moselle à Yutz. De nombreux parents se sont investis pour encadrer les élèves, un grand merci.

Opération foot à l'école

Remise d'une dotation de matériel sportif

Suite à la participation de deux classes, les CM1/CM2 de Mme BAIL et CM2 de M. PY, à un module d'apprentissage sur le football et une participation au tournoi organisé par l'USEP de circonscription, le district de Moselle de Football en partenariat avec la FFF a décidé de récompenser l'école en nous remettant des chasubles, deux buts ainsi qu'un ballon.

Journée « Fête du Sport »

30 juin

Les 14 équipes composées lors de cette journée ont participé à des activités sur le site de l'Esplanade : saut en longueur, course de vitesse, lancer de Vortex, lancer d'adresse, jeu du morpion, quizz sur le développement durable, jeu du béret sur le recyclage des déchets.

ECOLE ELEMENTAIRE

Georges Pompidou

Les enfants se mettent au **green**

Le Jeudi 7 Septembre les élèves du CM1/CM2 de la classe de Mme Bail ont bénéficié d'une initiation au golf durant la manifestation du « Citadelle Trophy Internationnal » dont la CCCE est le principal partenaire.
Les enfants, encadrés par un éducateur breveté d'état, ont participé à des ateliers : putting, shipping, practice, situation de jeux. Ils ont même pu observer des joueurs professionnels sur le green. Enfin ils se sont vus remettre un diplôme et un cadeau.

Une belle journée de découverte qui a satisfait tous les élèves.

Un vent musical

Mercredi 20 septembre, tous les élèves de l'école Pompidou se sont rendus au CLC à l'espace Yves Duteil. Après avoir cité les familles d'instruments, ils ont assisté à une présentation d'instruments à vent par **Sébastien Berettoni** (directeur de l'école de musique et professeur de trompette) et **Jean-Benoît Jude** (professeur de flûte traversière) et ont pu essayer de produire quelques sons avec une flûte traversière, une trompette, un trombone ou un cor...

Rencontres **sportives** à Yutz et Hettange-Grande

Athlé 1000

Les élèves de l'école élémentaire Pompidou ont participé à une rencontre d'athlétisme organisée par l'USEP de YUTZ au stade Mermoz de YUTZ.
Deux équipes mixtes avec des élèves du CP au CM2 ont représenté notre école durant l'après-midi du mercredi 4 octobre. Au programme : courses de vitesse, d'obstacles, lancer de précision, lancer de balles, saut en longueur et course longue.
Chaque performance rapportait des points. Les deux équipes ont largement dépassé le total de 1000 points et ont été récompensées à l'issue de la compétition.

Foot à 5

Le jeudi 12 octobre 2017, les classes de CM1/CM2 de Mme BAIL et de CM2 de M. PY ont participé à une rencontre de football au stade des Carrières à HETTANGE-GRANDE. Trois équipes ont été récompensées pour leurs performances.

Moulin de Buding

Toutes les classes de l'école POMPIDOU se sont rendues au moulin de Buding. Les élèves ont participé à différentes ateliers : fabrication d'huile de noix, de farine, découverte des engrenages, de l'aménagement de la rivière, construction d'une roue à pales. Ils ont aussi visité le moulin et l'ont vu fonctionner.

Les pompiers de Cattenom sont venus pour notre exercice d'évacuation incendie. Nous en avons profité pour découvrir la tenue du pompier et le camion d'intervention.

ECOLE MATERNELLE

Résidence Champêtre

Pompier équipé d'un Appareil Respiratoire Isolant dit ARI qui pemet de respirer en atmosphère fumigène ou oxyprivé.

PINNN PONNN

La sirène est très forte !

JOURNÉE NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE

MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2017

Nous avons participé à la journée nationale du sport. Au programme, installation dans la cour de nombreux ateliers : course de haies, basket ball, tennis, foot et palet. Grosse ambiance avec des groupes mixtes de petits, moyens et grands.

Prêt pour Koh-Lanta

22 mai

La classe des grands de l'école Victor Hugo a rejoint les classes de CP de l'école Pompidou pour une course d'orientation sur le stade de Cattenom. Ils ont pu montrer leurs capacités à orienter et à lire un plan pour retrouver des balises.

Randonnée à Haute-Kontz

30 mai

Par une journée ensoleillée, enfants, Atsem, mamans accompagnatrices et enseignantes ont parcouru 8 km dans les vignes avec joie et bonne humeur.

Fais pas l'cirque !

L'école Victor Hugo a présenté le 17 juin son spectacle dans la cour de l'école sur le thème du « Cirque ». Lions, lionnes, chevaux, et clowns ont présenté leur numéro. Le spectacle s'est terminé autour d'une danse folk entraînant les enfants et leurs parents.

Sortie à Bettembourg

Le temps d'une journée au **Parc Merveilleux**, les enfants ont pu donner à manger aux animaux du parc, écouter des contes animés, jouer dans les jeux et faire un tour de petit train.
A midi, après un bon repas tiré du sac, les enseignantes leur ont offert une glace.

ECOLE MATERNELLE

Victor Hugo

1, 2, 3, 4, MUSIQUE

21 juin

Deux élèves de CM2, Maël et Yohan - qui n'avaient pas classe ce jour là - ont accepté de venir fêter la musique en présentant leur instrument. Ils ont initié les enfants à la Batucada, qu'ils apprennent tous deux à l'école de musique de Cattenom. Les Moyens-Grands étaient émerveillés et contents de cet après-midi musicale.

Accueil chaleureux

28 juin

L'école s'était mise sur son 31 pour accueillir les nouveaux élèves inscrits pour la rentrée 2017/2018. 9 élèves de petite section, 1 élève de moyenne section et 1 élève de grande section étaient attendus, accompagnés de leurs parents pour participer à une tranche de vie à l'école.
On essaie les coins jeux puis on partage un goûter préparé et offert par les parents actifs dans l'APE de l'école.
Après une récréation initiatrice, un théâtre de marionnettes qui raconte l'histoire d'un petit lapin qui ne veut plus repartir de l'école maternelle... Il est quand même temps de se dire
«Au revoir et au 4 septembre !»

Sesam'R à Sarrebruck

Les moyens et les grands ont été spectateurs d'une pièce de théâtre dans le cadre du dispositif Sesam'R (apprentissage précoce de la langue du voisin).

Les acteurs n'étaient autres que le soleil (die Sonne) et la lune (der Mond). Ils y ont retrouvé tous les enfants des écoles maternelles de Cattenom.

Y'a l'école qui brûle!

Le jeudi 6 avril, les élèves ont fait un exercice d'évacuation bien particulier : les pompiers de Cattenom étaient là !
Ils les ont observé et ont donné de précieux conseils aux élèves et aux maitresses.
Les pompiers leur ont aussi expliqué comment se protéger en cas d'incendie : c'est surtout la fumée qui est dangereuse.
Puis, surprise, dehors attendait le camion de pompier ! Les élèves ont pu monter dedans pour le découvrir, et **Alexandre,** le pompier, leur a montré sa tenue en expliquant à quoi servait tout ce qu'il portait sur lui.
Les pompiers ont promis de revenir l'an prochain pour faire un exercice plus vrai que nature !

Il neige à Amnéville

Les élèves de l'école Hugues Aufray ont pu profiter l'année passée, de 7 séances au snowhall d'Amnéville. La plupart était des débutants. Tous ont bien progressé et sont repartis heureux, du bonheur plein les yeux, avec leurs diplômes : garolou, flocon, étoile.
Merci aux moniteurs bénévoles du snowhall pour leur patience et leurs apprentissages !
Cette expérience sera reconduite cette année scolaire encore.

L'école est dans le pré

Le mardi 25 avril, les élèves de CP, CE1, CE2 se sont rendus à la ferme de Denting. Dès leur arrivée, ils ont été reçus avec un goûter de tartines faites maison ainsi que du jus de pomme de la ferme, un régal !
Ensuite, la matinée s'est poursuivie avec la découverte des clapiers et des diférentes sortes de lapins présentées : lapin papillon, lapin bélier, ainsi que 3 petits lapereaux de 3 semaines à peine ! L'après midi a été bien remplie avec un jeu de piste pour découvrir la ferme.
Merci aux fermiers qui ont été bien accueillants et ont passé la journée avec nous.

Accrobranche

Notre sortie de fin d'année s'est déroulée à l'accrobranche d'Amnéville le matin et à la patinoire l'après-midi. Ce fut une bonne journée sportive appréciée de tous. De bons moments passés ensemble avant les grandes vacances !

ECOLE MATERNELLE
Hugues Aufray
SENTZICH

Fête de l'école

En fin d'année, les enfants ont offert un joli spectacle à leurs parents, grands parents... Chants et danses ont animé cette journée très conviviale !

Transformons nos déchets à ... Metz

Les élèves de CE2, CM1, CM2 se sont rendus au centre de valorisation des déchets recyclables **Haganis.** Sur place, les élèves ont pu observer le parcours de nos déchets : les camions bennent les sacs de tri, la déchiqueteuse les ouvre, les plus gros cartons sont mis de côté. S'en suit un parcours de tapis-roulants pour séparer les papiers, cartons, plastiques opaques, plastiques transparents afin de les valoriser en leur offrant une seconde vie.
Cette sortie a clos un travail mené préalablement en classe avec l'intervention de l'association **Effervescence** et la **CCCE**. Trier vos déchets c'est transformer vos bouteilles d'eau en gilets polaires, vos boîtes de conserve en carrosserie de voiture, moteur ou trottinette, vos bouteilles de lait en tuyau PVC…

Projet Voltz

Après plusieurs mois de travail sur l'auteur **Christian Voltz**, les élèves ont pu aller exposer leurs productions à la médiathèque de Cattenom et découvrir celles des autres classes participantes !
Les CM1 CM2 ont même rencontré l'auteur qui leur a expliqué comment il créait ses albums.
Le fait d'utiliser des matériaux de récupération pour créer des personnages, des animaux, des décors, a beaucoup motivé les élèves et ils se sont bien impliqués dans ce projet !

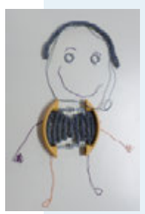

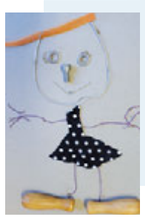

Merci à la médiathèque de Cattenom, à l'Ageem, à l'AECY de Yutz, à la mairie de Cattenom pour 1000 €, à l'auteur lui-même, à la CCCE et à tous les participants pour avoir lancé ce projet dans les écoles.

L'amicale des Sapeurs-pompiers

Rentrée 2017-2018

8 nouveaux sapeurs pompiers commencent leur première année : 9 en UV, 3 en UV3, 2 en UV4 en préparation pour leur brevet de cadet.

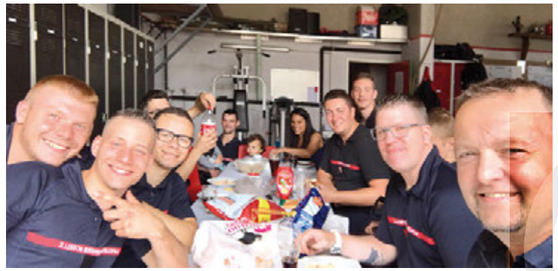

Repas de cohésion

Cérémonie du 14 juillet

à Cattenom

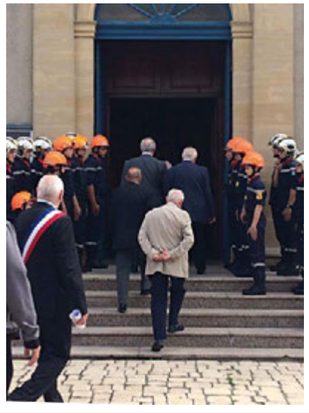

Cérémonie du Souvenir Français

le 10 septembre, Cattenom

Journée départementale des Jeunes Sapeurs Pompiers de Moselle

9 septembre, Sierck-les-bains

Les casques sont remis par les autorités civile et sapeur-pompier pour mettre à l'honneur les nouvelles recrues.

Manoeuvres

de secours routier

SAPEURS POMPIERS DE LA MOSELLE

Zoom sur ...

Les sapeurs-pompiers de la Moselle viennent de dévoiler leur nouvel emblème. L'écusson classique laisse place à un logo plus contemporain à l'image de celui des sapeurs-pompiers de Paris.

Départs et arrivées

Le personnel du Centre d'Intervention de Cattenom souhaite la bienvenue à **Mathilde** et **Raphaelle**, ainsi qu'à **Divine HOURT** au CI de Beyren en tant que sapeurs-pompiers volontaires stagiaires à partir du 16 septembre.

Rejoignez-nous !

La caserne de Cattenom cherche des futurs sapeurs-pompiers volontaires pour venir grossir leur effectif. Nous recrutons à partir de 12 ans.

Contactez l'adjudant chef **Desbonnez** au 06 51 82 06 85 pour toute information.

état-civil

Vous voulez voir votre enfant dans cette rubrique ?

Envoyez sa photo par courriel à : rosemaryschibi@orange.fr
ou déposez la chez Rosemary SCHIBI, 1 rue Charles Péguy à Cattenom.

par Rosemary Schibi

Un partenariat entre la Commune de Cattenom et la Caisse d' Epargne et de Prévoyance de Lorraine Champagne Ardenne a été mis en place sous la forme d'un **CHÈQUE CADEAU NAISSANCE**.
D'un montant de **40 euros***, il sera remis à chaque enfant né et domicilié dans la commune (*P.V. de délibérations du conseil municipal du 25 janvier 2013*).
**Aux 20 euros versés par la Commune, la Caisse d' Epargne ajoutera 20 euros à l'ouverture d'un livret A pour l'enfant.*

naissances

***Antonin STEPIEN**, né le 3 juin 2017,*
fils de Nicolas STEPIEN et de Anabel BONNISSEAU (1)

***Joleen DE LIMA FRAZAO**, née le 5 juin 2017,*
fille de Jacques DE LIMA FRAZAO et de Delphine BAUDRY (2)

***Alexis KOZIURA**, né le 11 juin 2017,*
fils de Aurélien KOZIURA et de Stefania MELCHIOR (3)

***Jade OTTAVINO**, née le 11 juin 2017,*
fille de Damien OTTAVINO et de Cristelle PEREIRA (4)

***Lenny LIMIDO GELHAUSEN**, né le 16 septembre 2017,*
fils de Jean-Philippe LIMIDO et de Maud GELHAUSEN (5)

***Lorenzo FIANI**, né le 19 juin 2017,*
fils de Bastien FIANI et de Laure RENALDINI (6)

***Timothé HOTTON**, né le 23 juin 2017,*
fils de Michaël HOTTON et de Céline THILL (7)

***Sacha HERT**, né le 25 juin 2017,*
fils de Julien HERT et de Charline FAUL (8)

***Louis CARBONI**, né le 27 juin 2017,*
fils de Joseph CARBONI et de Estelle VIEH (9)

***Thomas PAYET**, né le 12 juillet 2017,*
fils de Ludovic PAYET et de Murielle FONTAINE (10)

***Arthur GRITTI**, né le 29 juillet 2017,*
fils de Guillaume GRITTI et de Virginie PIERRAT (11)

***Diane CUNY**, née le 1er août 2017,*
fille de Cyril CUNY et de Noëmie DAVID (12)

***Thelma DUPUIS**, née le 3 août 2017,*
fille de Renaud DUPUIS et de Justine CAMERMAN

***Sacha ADMANT**, né le 16 août 2017,*
fils de Pierre ADMANT et de Alexis ZOUBIA (13)

***Camille SPARANO**, née le 22 août 2017,*
fille de Vincenzo SPARANO et de Emmanuelle JOFFIN-SIBLER

***Clotilde TOURNEUR**, née le 23 août 2017,*
fille de Guillaume TOURNEUR et de Myriam PLATINI (14)

***Clélia SFERLAZZA**, née le 9 septembre 2017,*
fille de Stéphane SPERLAZZA et de Aurore KLEINER

***Marylou POTIER** , née le 20 septembre 2017,*
fille de Mathieu POTIER et de Valérie ANTOINE (15)

***Emma BORTOLET**, née le 26 septembre 2017,*
fille de Brice BORTOLET et de Jennifer SUSS (16)

***Paul TEITGEN**, né le 30 septembre 2017,*
fils de Pierre TEITGEN et de Marjorie NOMMER
(Menuiserie TEITGEN) (17)

1 ***Antonin***

2 ***Joleen***

3 ***Alexis***

4 ***Jade***

8 ***Sacha H.***

5 ***Lenny***

9 ***Louis***

6 ***Lorenzo***

10 ***Thomas***

7 ***Timothé***

11 ***Arthur***

12 ***Diane***

13 ***Sacha A.***

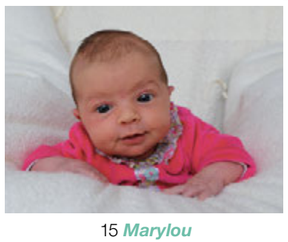

15 ***Marylou***

16 ***Emma***

14 ***Clotidle***

17 ***Paul***

état-civil

mariages

1. ***Jonathan PABLOS*** *et* ***Cyrielle DORCHY***

2. ***Hocine DROUECHE*** *et* ***Yasmina AIACHI***

Jonathan PABLOS *et* ***Cyrielle DORCHY***
le 1er juillet 2017 (1)

Pasquale FIORICA *et* ***Lucie ATTANASIO***
le 8 juillet 2017

Hervé GOVERNO *et* ***Ségolène SZTUKA***
le 8 juillet 2017

Jérémie LESNE *et* ***Karla Paola CALDERON ESCALONA***
le 8 juillet 2017

Hocine DROUECHE *et* ***Yasmina AIACHI***
le 22 juillet 2017 (2)

Emmanuel NENNIG *et* ***Antonella PERRUCCIO***
le 19 août 2017 (3)

Yann SALAMON *et* ***Caroline TALAMONA***
le 26 août 2017 (4)

Steeve ANTHONY *et* ***Ana Cristina BREGIEIRO SIMOES***
le 16 septembre 2017

3. ***Emmanuel NENNIG*** *et* ***Antonella PERRUCCIO***

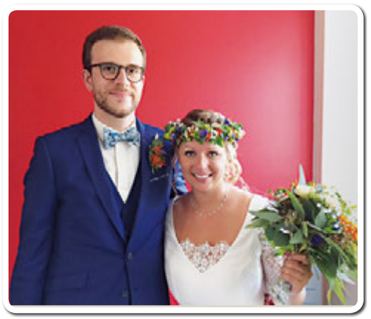

4. ***Yann SALAMON*** *et* ***Caroline TALAMONA***

décès

Ils nous ont quittés...

Anne BLADT, *épouse STREIT, décédée le 3 juillet 2017.*
Michel KLEIN, *décédé le 10 juillet 2017.*
Else ROUPERT, *veuve LAMBINET, décédée le 24 juillet 2017.*
André KOELSCH, *décédé le 13 août 2017.*
Renaud FUCHS, *décédé le 10 octobre 2017.*
Odette MAIRE, *veuve CHAINTREUIL, décédée le 16 octobre 2017.*
Bernadette MULLER, *veuve GASPARD, décédée le 19 octobre 2017.*
Hermine MULLER, *veuve KOPERA, décédée le 28 octobre 2017.*

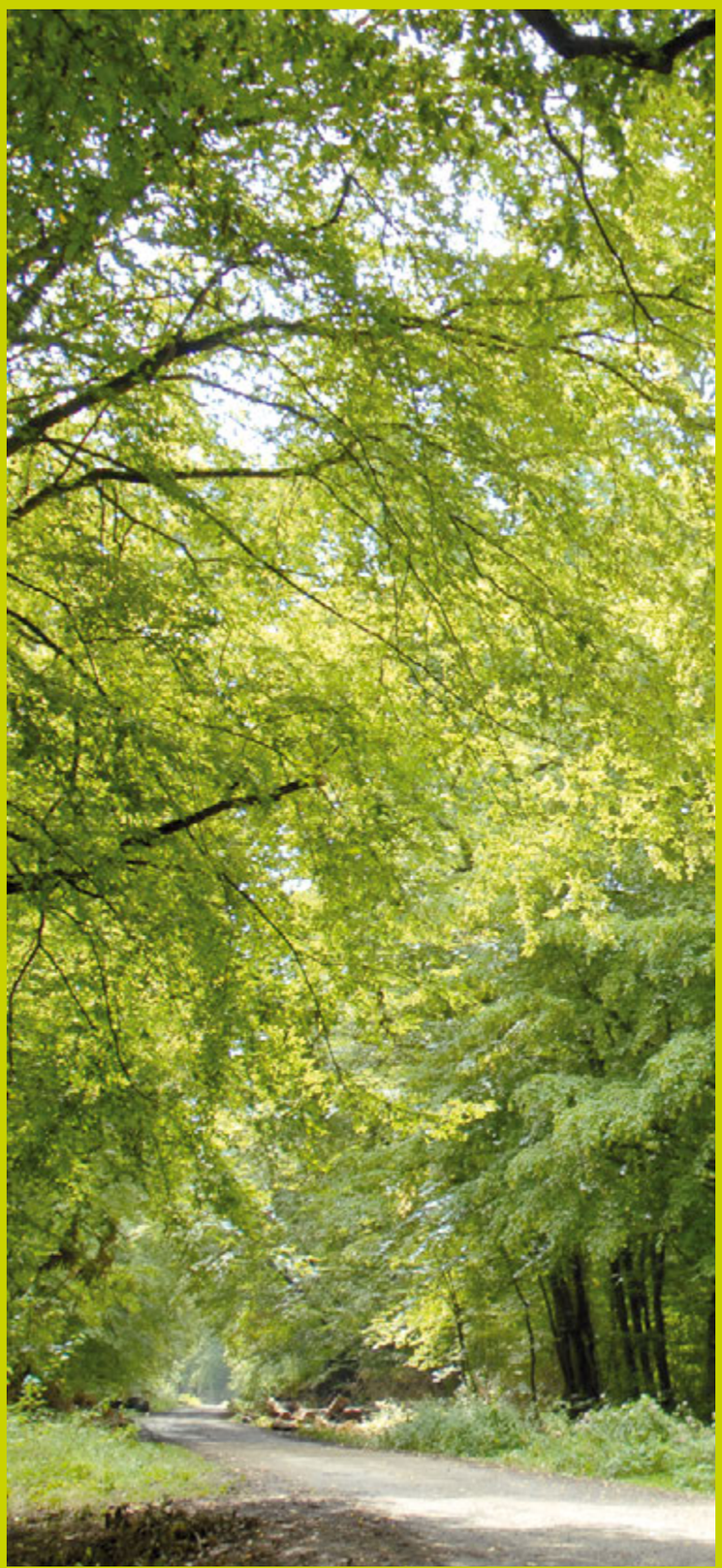

COMMUNE DE CATTENOM
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE

MAIRIE DE CATTENOM
15 RUE DES CHÂTEAUX
57570 CATTENOM

MAIRIE ANNEXE DE SENTZICH
22 RUE DU GÉNÉRAL LECLERC

www.mairie-cattenom.fr
contact@mairie-cattenom.fr